AGENCE
D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

EDITO

En modifiant son organisation pour mieux « penser la ville heureuse », en refondant en 2015 son périmètre et ses statuts pour structurer le « pays de l'intérieur », suivant ainsi le cap défini par son fondateur Raymond Senellart, l'Agence a changé ses habitudes et a été au rendez-vous des évolutions institutionnelles et de la réorganisation territoriale.

L'Agence permet d'imaginer de nouveaux réseaux de coopérations, notamment en engageant le travail de repositionnement des deux SCoT et en poursuivant la réalisation des PLUi des Communautés de Communes de Flandre Intérieure, du Pays de Lumbres et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer. Elle a été particulièrement investie dans la sensibilisation et l'accompagnement à la création de communes nouvelles, aux côtés des élus, des agents territoriaux et des habitants.

L'Agence a également investi de nouveaux thèmes et espaces stratégiques. Elle a ainsi abordé le champ du commerce en définissant les bases d'un observatoire des loyers commerciaux et de la vacance des locaux ainsi que la définition d'une stratégie d'ensemble. Notre implication sur les Programmes Européens a été renforcée, avec pour la première fois la candidature retenue du Pays de Saint-Omer à l'appel à projet Laison Entre Actions du Développement de l'Economie Rurale (LEADER). Dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région, la définition du projet de pôle éco-numérique et de services de la gare d'agglomération ainsi que le maillage des services publics sur les territoires ruraux, notamment en matière d'offre d'accès aux soins et à la scolarité a fait l'objet de nombreux travaux et interventions.

En toile de fond, l'Agence a maintenu sa qualité de production : observatoires et atlas, accompagnement des politiques d'habitat, conception des mobilités de demain, renouvellement plus opérationnel des stratégies énergie-climat et biodiversité, création de nouveaux outils d'attractivité du territoire, développement de la connaissance et de la valorisation du patrimoine, mise en œuvre de l'innovation numérique et du Contrat de Rayonnement Touristique, définition d'une feuille de route sur la coopération transfrontalière, réciprocité de nos actions à l'international avec notre territoire, accompagnement des communes et intercommunalités dans leurs projets.

François DECOSTER
Président de l'Agence d'Urbanisme et de Développement
Pays de Saint Omer - Flandre Intérieure

PARTIE 1

LA VIE DE L'AUD

> L'Assemblée Générale p. 6
> Le Conseil d'Administration p. 8
> Le fonctionnement p. 9
> Les ressources humaines p. 10
> Le périmètre p. 11
> Le rapport moral p. 12
> Le nouvel espace de partenariat p. 13
> Les séminaires p. 14
> L'outil collectif p. 15

Espace de travail © AUD

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AU SEIN DU COLLEGE DES MEMBRES DE DROIT

> REPRÉSENTANTS DE L'ETAT :

Madame Fabienne BUCCIO, Préfète du Pas-de-Calais
Monsieur Christian ABRARD, Sous-Préfet du Pas-de-Calais
Monsieur Michel LALANDE, Préfet du Nord
Monsieur Henri JEAN, Sous-Préfet du Nord
Monsieur Vincent MOTYKA, Directeur de la DREAL
Monsieur Mathieu DEWAS, Directeur de la DDTM du Pas-de-Calais, représenté par Monsieur Bruno LESAFFRE, Chef de la coordination « Littoral », DDTM du Pas-de-Calais
Monsieur Philippe LALART, Directeur de la DDTM du Nord
Madame Catherine MADONI, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais
Madame Catherine BOURLET, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Nord
Le Délégué Régional au Tourisme ou son représentant
Monsieur Pierre CLAVREUIL, Secrétaire Général pour les Affaires Régionales
Monsieur Jean-Luc TOFFEL, Trésorerie Générale du Pas-de-Calais

> REPRÉSENTANTS DE LA CASO

Monsieur François DECOSTER, Maire de Saint-Omer, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Vice-Président du Conseil Régional
Monsieur Jean-Marie BARBIER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Longuenesse, Conseiller Départemental
Madame Daisy COUSIN, Adjointe au Maire de Longuenesse, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Monsieur Gilles THOREL, Maire de Campagne-les Wardrecques
Monsieur Laurent DENIS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire d'Eperlecques
Madame Marie LEFEBVRE, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Serques
Monsieur Michel PREVOST, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire d'Hallines
Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS, Adjoint au Maire d'Arques, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Monsieur Patrick BEDAGUE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Tilques
Monsieur Gilles LOUF, Maire de Tatinghem
Monsieur Claude BLONDE, Adjoint au Maire de Longuenesse, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Monsieur Damien MOREL, Maire de Clairmarais
Monsieur Francis MARQUANT, Maire d'Helfaut
Monsieur Roger DUSAUTOIR, Maire de Houlle
Monsieur Christophe CORNETTE, Maire de Moringhem
Monsieur Marc THOMAS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Moulle
Monsieur Louis CAINNE, Maire de Wardrecques
Monsieur Daniel HERBERT, Maire de Wizernes
Monsieur Michel MARTINOT, Maire de Salperwick
Monsieur Dominique GODART, Adjoint au Maire d'Arques, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Monsieur Bernard IDZIK, Maire de Racquinghem
Monsieur Jean-Michel MARCOTTE, Maire de Nordausques
Monsieur Pierre HEUMEL, Adjoint au Maire de Saint-Omer, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Madame Manuella CHEVAL, Adjointe au Maire de Saint-Omer, Déléguée titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Monsieur Jean-Michel BOUHIN, Maire de Bayenghem-lez-Eperlecques
Monsieur Jean-Pierre LECLERCQ, Maire de Mentque-Norbecourt

> REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL

Madame Elisabeth BOULET
Madame Marie-Christine BOURGEOIS
Madame Céline-Marie CANARD
Madame Sophie MERLIER

> REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Madame Florence WOZNY
Madame Sophie WAROT-LEMAIRE
Monsieur Rachid BEN AMOR

> REPRÉSENTANTS DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE :

Monsieur Alain MEQUIGNON, Maire de Fauquembergues, Président de la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues
Monsieur René ALLOUCHERY, Maire de Clarques, Président de la Communauté de Communes de la Morinie
Monsieur Bruno HUMETZ, Adjoint au Maire de Saint-Omer

> REPRÉSENTANTS DU SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS :

Monsieur Bertrand PETIT, Président du Syndicat Mixte Lys Audomarois
(+ 11 personnes en attente de désignation)

> REPRÉSENTANTS DE LA CCI GRAND LILLE :

Monsieur Philippe HOURDAIN, Président
Monsieur Xavier IBLED, Vice-Président

> REPRÉSENTANTS DE LA CHAMBRE DES MÉTIERS :

Monsieur Alain GRISET, Président
Monsieur Pierre WASSELIN

> REPRÉSENTANTS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE :

Monsieur Jean-Bernard BAYARD, Président
(+ 1 personne en attente de désignation)

> REPRÉSENTANTS DU SYNDICAT MIXTE PAYS CŒUR DE FLANDRES :

Madame Danièle MAMETZ, Présidente
Monsieur Bernard COTTIGNY

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

> REPRÉSENTANTS DES INTERCOMMUNALITÉS :

Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Maire de Steenvoorde, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure
Monsieur Valentin BELLEVAL, Vice-Président en charge de l'urbanisme
Madame Bénédicte CREPEL, Adjointe au Maire de Bailleul
Madame Patricia MOONE, Maire de Berthen
Madame Carole DELAIRE, Maire de Steenbecque
Monsieur Pascal CODRON, Adjoint au Maire de Nieppe
Monsieur Jean-Pierre VARLET, Maire de Sainte-Marie-Cappel
Monsieur Régis DUQUENOY, Maire de Blaringhem
Monsieur Christian LEROY, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Monsieur Didier BEE, Maire de Zudausques
Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire
(+ 1 personne en attente de désignation)
Madame Sylvie ROLAND, Maire de Thiembronne
Monsieur Iannick HENNEUSE, Maire d'Enguinegatte
Monsieur Jean-Jacques HILMOINE, Président de la Communauté de Communes du Canton de Fruges
Monsieur Serge POUTHE, Maire de Ruisseauville
Madame Brigitte MERCHIER, Maire d'Ecques
Monsieur Jean-Paul LEFAIT, Maire d'Heuringhem

AU SEIN DU COLLEGE DES MEMBRES QUALIFIES

Monsieur Joël DUQUENOY – Président de l'Agence d'Urbanisme de 2008 à 2014

AU SEIN DU COLLEGE DES MEMBRES ACTIFS

> REPRÉSENTANT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

(En attente de désignation)

> REPRÉSENTANT DU SMAGEAA

Monsieur Christian DENIS, Président

> REPRÉSENTANT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD-PAS-DE-CALAIS

Madame Frédérique BRIQUET, Directrice opérationnelle,

> REPRÉSENTANT DE L'ADEME

(En attente de désignation)

> REPRÉSENTANT DE ERDF

Monsieur Xavier LAFARGUE

> REPRÉSENTANT DE GRDF

Monsieur Bruno WATRELOT

> REPRÉSENTANTS VILLES / COMMUNES :

Monsieur Dominique SAUDEMONT, ville d'Arques
Monsieur Casimir LETELLIER, commune de Clairmarais
Monsieur Guy ANNE, commune d'Eperlecques
Monsieur Christian COUPEZ, ville de Longuenesse
Monsieur David LEMANISSIER, commune d'Hallines
Monsieur Jean-Paul HOLLANDER, ville de Saint-Martin-au-Laërt
Madame Muriel LAMIABLE, commune de Lumbres
Monsieur Roger SCHRYVE, commune de Fauquembergues
Madame Odile BAUDEQUIN, ville d'Aire-sur-la-Lys

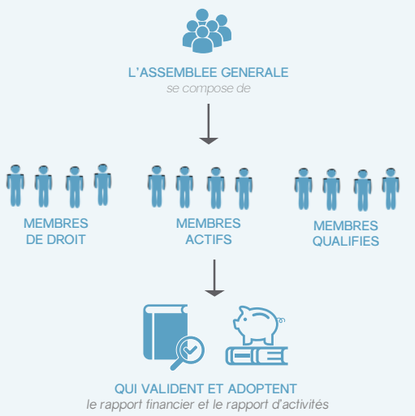

LE CONSEIL D'*A*DMINISTR*A*TION

AU SEIN DU COLLEGE DES MEMBRES DE DROIT

> REPRÉSENTANTS DE L'ETAT :

Madame Fabienne BUCCIO, Préfète du Pas-de-Calais
Monsieur Michel LALANDE, Préfet du Nord
Monsieur Vincent MOTYKA, Directeur de la DREAL
Monsieur Mathieu DEWAS, Directeur de la DDTM du Pas-de-Calais, représenté par Monsieur Bruno LESAFFRE, Chef de la coordination « Littoral », DDTM du Pas-de-Calais
Monsieur Philippe LALART, Directeur de la DDTM du Nord
Madame Catherine MADONI, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais
Madame Catherine BOURLET, Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine du Nord
Monsieur Jean-Luc TOFFEL, Trésorerie Générale du Pas-de-Calais

> REPRÉSENTANTS DE LA CASO :

Monsieur François DECOSTER, Maire de Saint-Omer, Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Vice-Président du Conseil Régional
Monsieur Jean-Marie BARBIER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Longuenesse, Conseiller Départemental
Monsieur Laurent DENIS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire d'Eperlecques
Madame Marie LEFEBVRE, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Serques
Monsieur Michel PREVOST, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire d'Hallines
Monsieur Claude BLONDE, Adjoint au Maire de Longuenesse, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Monsieur Damien MOREL, Maire de Clairmarais
Monsieur Marc THOMAS, Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Moulle
Monsieur Daniel HERBERT, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Maire de Wizernes
Monsieur Dominique GODART, Adjoint au Maire d'Arques, Délégué titulaire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer
Monsieur Bernard IDZIK, Maire de Racquinghem
Monsieur Jean-Michel MARCOTTE, Maire de Nordausques
Monsieur Francis MARQUANT, Maire d'Helfaut
Monsieur Pierre HEUMEL, Adjoint au Maire de Saint-Omer

> REPRÉSENTANTS DU CONSEIL RÉGIONAL :

Madame Céline-Marie CANARD

> REPRÉSENTANT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL :

Madame Florence WOZNY

> REPRÉSENTANT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE LA CÔTE D'OPALE :

Monsieur Alain MEQUIGNON, Maire de Fauquembergues, Président de la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

> REPRÉSENTANTS DES SYNDICATS MIXTES :

Monsieur Bertrand PETIT, Président du Syndicat Mixte Lys Audomarois
(+ 5 personnes en attente de désignation)
Madame Danièle MAMETZ, Présidente du Syndicat Mixte Pays Cœur de Flandre

> REPRÉSENTANTS DES INTERCOMMUNALITÉS :

Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Maire de Steenvoorde, Président de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure
Monsieur Valentin BELLEVAL, Vice-Président en charge de l'urbanisme
Madame Carole DELAIRE, Maire de Steenbecque
Monsieur Régis DUQUENOY, Maire de Blaringhem
Monsieur Christian LEROY, Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Président de la Communauté de Communes du Pays d'Aire
Monsieur Jean Claude DUPONT, Maire d'Erny-Saint-Julien
Monsieur René ALLOUCHERY, Président de la Communauté de Communes de la Morinie
Monsieur Jean-Jacques HILMOINE, Président de la Communauté de Communes du Canton de Fruges

> REPRÉSENTANT DE LA CCI GRAND LILLE :

Monsieur Philippe HOURDAIN, Président ou Monsieur Xavier IBLED, Vice-Président de la CCI Grand Lille

AU SEIN DU COLLEGE DES MEMBRES ACTIFS

> REPRÉSENTANT DE L'ADEME

(En attente de désignation)

> REPRÉSENTANT DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CAPS ET MARAIS D'OPALE

(En attente de désignation)

> REPRÉSENTANT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER NORD-PAS-DE-CALAIS

Madame Frédérique BRIQUET, Directrice opérationnelle

AU SEIN DU COLLEGE DES MEMBRES QUALIFIES

Monsieur Joël DUQUENOY – Président de l'Agence d'Urbanisme de 2008 à 2014

LE FONCTIONNEMENT

40ans de l'AUD © AUD

AG du 26 juin 2015 © AUD

A l'aube de 2015, l'AUD a fêté ses 40 ans le 19 décembre 2014. L'occasion pour Jean-Marie BARBIER, Président de l'Agence de 1995 à 2008, de revenir sur la structuration des intercommunalités, l'émergence du Pays de Saint-Omer et les premières contractualisations, trois sujets où l'Agence a joué un rôle moteur dans la structuration territoriale. Joël DUQUENOY, Président de l'Agence de 2008 à 2014, a rappelé le renforcement ces dernières années de la capacité de l'Agence à travailler au développement harmonieux entre territoires ruraux et urbains. Se plaçant dans la continuité du travail engagé depuis la création de l'Agence, le Président, François DECOSTER, a fait appel à poursuivre les efforts de ses prédécesseurs : rapprochement des communes, création d'une grande intercommunalité, nouvelles complémentarités entre espaces ruraux et urbains, renforcement de la coopération avec les voisins flamands, affirmation de notre identité centrale entre métropole et littoral. Cette soirée s'est déroulée sous le haut patronage de Gilles de Robien, pour lequel « En s'appuyant sur les hommes et les outils existants qui nous permettent de travailler, de nous renforcer, de nous rendre solidaires et nous mettent dans une situation de synergie, c'est affirmer le territoire dans les faits et permettre de donner du génie local ».

Année de refonte des statuts, l'année 2015 aura été marquée par l'évolution du périmètre et de la gouvernance de l'AUD. De nouveaux membres ont intégré l'Assemblée Générale et un nouveau Conseil d'Administration a été mis en place le 26 juin 2015. Il a confirmé François DECOSTER comme Président de l'Agence et, les Communautés de Communes de la Morinie, des Cantons de Fauquembergues et de Fruges, des Pays d'Aire et de Lumbres, adhérentes depuis de nombreuses années sont représentées. La Communauté de Communes de Flandre Intérieure sous la présidence de Jean-Pierre BATAILLE a adhéré et a été invitée à désigner ses représentants dans l'ensemble des instances. Pour l'Agence, ce nouveau territoire Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure renforce le positionnement territorial du « Pays de l'intérieur » , une entité transfrontalière entre métropole et littoral. Dans ce contexte, l'AUD a fait évoluer son identité visuelle. Le travail collectif mené par l'équipe, à l'appui des propos exprimés par les Présidents des intercommunalités dans la vidéo du 40ème anniversaire, a permis d'exprimer les valeurs et les missions de l'Agence autours des mots clés «institutionnel et innovant», «pluridisciplinarité et dynamisme», «territoires et partenariats». C'est la raison pour laquelle la forme hexagonale du logo qui évoquent la ruche, la stratégie et le dialogue, la couleur jaune exprimant le dynamisme, l'ouverture ou encore l'innovation et le bleu, l'identité du territoire, ont été choisis.

LES RESSOURCES HUMAINES

En 2015, l'AUD a adapté ses effectifs à son activité. Le recours aux CDD a été réduit en confirmant les missions de Virginie Caron, Justine Laporte et Paul Beaucé. Quatre personnes ont quitté l'Agence. Quatre recrutements ont été opérés. Laurent Ledanois, diplômé d'un master Ingénierie des risques de Paris V de la Sorbonne renforce la compétence Systéme d'Information Géographique et développement des outils informatiques. Marie Hélène-Gauthier, diplômée d'un master en aménagement et urbanisme de l'université de Nantes remplace Laurent Renavand en qualité de chargée d'études «numérique». Charlotte Tardieu, docteur en aménagement et urbanisme de l'université de Lille1 remplace Sophie Caillierez en qualité de chargée d'études énergie-climat. Wim De Jaeger a quant à lui intégré l'équipe Europe transfrontalier au sein de laquelle il met en pratique sa formation d'urbaniste/aménageur/paysagiste et son expérience acquise à l'Euro métropole Lille, Courtrai, Tournai.

L'AUD compte 26 collaborateurs regroupant des compétences multiples et complémentaires (urbanistes, architectes, géographes, historiens, historiens de l'art, géomaticiens, juriste, infographiste…) qui répondent ainsi quotidiennement et avec réactivité aux nombreuses problématiques qui leur sont confiées, s'agissant notamment de la mobilité, de la santé, du développement économique, de l'emploi et de la formation, de l'environnement et des paysages, de l'énergie et du climat, de l'habitat et du logement, du patrimoine, du tourisme et de la culture, des loisirs et des sports, de la démocratie participative, des coopérations européenne et internationale.

ORGANIGRAMME DE L'AUD

DIRECTEUR - *Christophe MOLIN*

COMITÉ DE DIRECTION

Sandrine MAROUSÉ, Assitante de Direction - Comptable
Dania MULLER, Responsable «Stratégie Innovation Urbaine»
Philippe QUESTE, Responsable «Pays d'art et d'histoire»
Nicolas ROCHAS, Responsable «Connaissance Territoriale - Coopération Internationale»
Antoine VERCRUYSSE, Responsable «Stratégie Territoriale et Planification»

CHARGÉ(E)S D'ÉTUDES / DE MISSIONS

Cécile ALBAGNAC, Chargée du service éducatif et culturel
Paul BEAUCÉ, Chargé d'études - Architecte - Urbaniste Conseil
Mathias BOUDOT, Médiateur du Patrimoine
Emeline BOULANGER, Chargée d'études Stratégie Pays - Europe/Transfrontalier
Virginie CARON, Chargée d'études Tourisme - Sports
Emeline CHOLLET, Chargée d'études Attractivité - Concertation
Hubert DARQUES, Chargé d'études Stratégie économique du Pays de Saint-Omer
Lise DEBIENNE, Chargée d'études Infographie - Multimédia
Wim DE JAEGER, Chargé d'études Europe/ Transfrontalier
Elodie DUQUENNE, Assistante Administrative
Marie-Hélène GAUTHIER, Chargée d'études Numérique
Justine LAPORTE, Chargée d'études Développement rural
Laurent LEDANOIS, Chargé d'études SIG
Eugénie RUCKEBUSCH, Chargée d'études Mobilité
Marie-Julie SEYLLER, Chargée d'études Planification - Environnement - Juridique
Henri SPECQUE, Chargé d'études SIG - Zones d'activités
Charlotte TARDIEU, Chargée d'études Énergie - Climat
Camille TOULLELAN, Chargée d'études Programmation culturelle
Julie VELAY, Chargée d'études Habitat
Maxence WATELLE, Chargé d'études Recherche et Valorisation

LE PÉRIMÈTRE

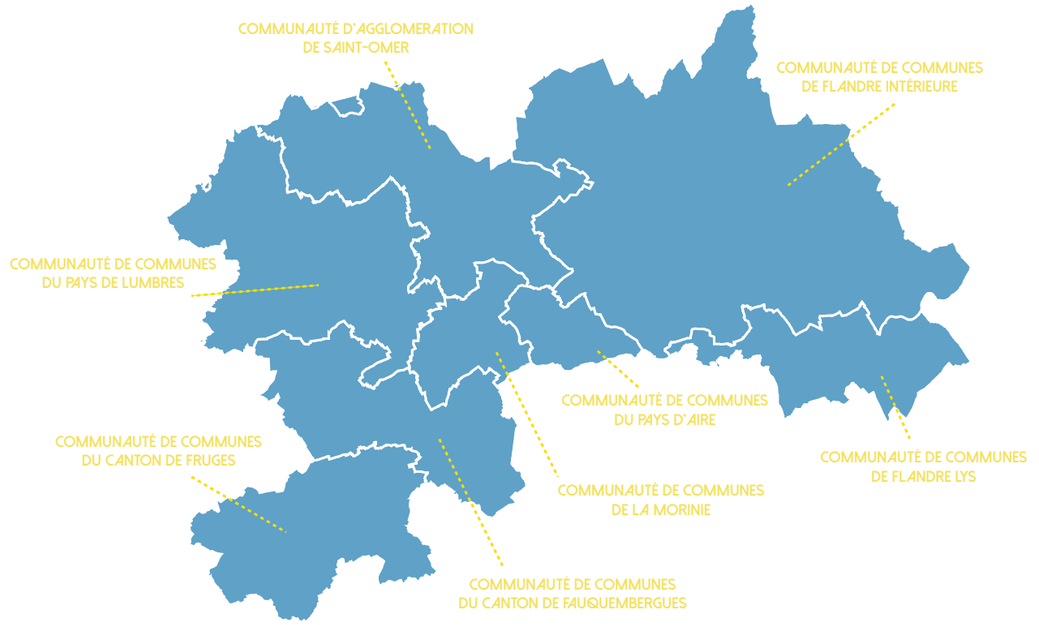

CHIFFRES CLÉS :

- **2** SCOT
- **8** INTERCOMMUNALITÉS
- **174** COMMUNES DEPUIS LE 1ER JANVIER 2016
- **275 802** HABITANTS EN 2013
- **315** ÉTABLISSEMENTS ÉCOLES / COLLÈGES / LYCÉES À LA RENTRÉE DE SEPT 2014
- **58 363** ÉLÈVES ÉCOLES / COLLÈGES / LYCÉES À LA RENTRÉE DE SEPT 2014
- **14** GARES DONT 1 GARE TGV ET 13 GARES TER
- **8 737** KM DE ROUTES AU 31 DÉCEMBRE 2013
- **76 392** EMPLOIS AU 31 DÉCEMBRE 2013
- **39** SITES INSCRITS / CLASSÉS DONT 10 CLASSÉS ET 29 INSCRITS
- **1** MARAIS AUDOMAROIS RECONNU RÉSERVE DE BIOSPHÈRE PAR L'UNESCO
- **1** PARC NATUREL RÉGIONAL

LE RAPPORT MORAL

Jusqu'à 2015 et bien qu'elles participaient déjà très largement au financement du Programme Partenarial d'Activités de l'Agence, les intercommunalités n'étaient que très peu représentées au sein des instances statutaires de l'AUD. L'élargissement progressif du périmètre d'intervention de l'AUD, avec l'adhésion successive des intercommunalités du Pays de Saint-Omer, puis la Communauté de Communes du Canton de Fruges et enfin, celle de Flandre Intérieure en 2015 et la volonté affichée d'une meilleure représentativité des intercommunalités au sein des instances de décision de l'Agence auront permis de réinterroger de manière générale les statuts de l'Association, ces derniers ayant été adoptés à l'unanimité par l'Assemblée Générale du 26 juin 2015, et notamment la composition de ses membres. Le Conseil d'Administration compte désormais 45 membres (au lieu des 26 membres auparavant désignés) et l'Assemblée Générale 103, au lieu des 78 membres qui la composaient jusqu'alors.

Outre la question des statuts de l'AUD, les membres du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale auront également pu délibérer sur d'autres faits marquant l'actualité de l'Agence en 2015, s'agissant notamment, à titre d'illustrations, de son changement de dénomination, débattue au cours de la réunion de Bureau du 20 février 2015, de sa nouvelle identité visuelle, de son déménagement… Comme à l'accoutumé, les traditionnels points inscrits à l'ordre du jour de ces réunions (éléments budgétaires, rapport d'activités et Programme Partenarial d'Activités) ont naturellement été évoqués lors des deux Conseils d'Administration et de l'Assemblée Générale durant l'année 2015.

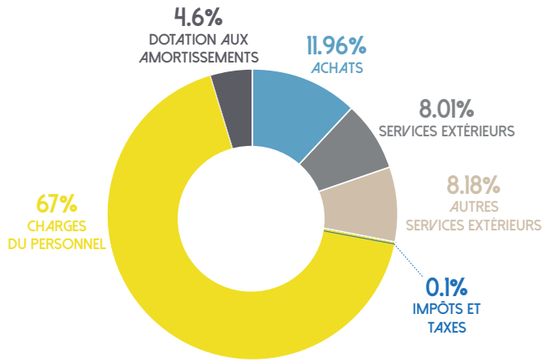

Dépenses pour 2015

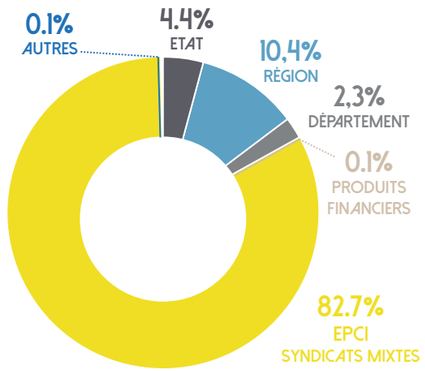

Recettes pour 2015

DATES CLÉS :

BUREAU
20 FÉVRIER 2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION
26 FÉVRIER 2015
ET 9 JUIN 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
26 JUIN 2015

LE NOUVEL ESPACE DE PARTENARIAT

Centre Administratif Saint-Louis © AUD

En 2015, l'Agence a intégré de nouveaux locaux et ouvert ses portes fin septembre, le temps d'une matinée d'échanges avec les élus et techniciens autour d'un petit déjeuner. Les bureaux de l'Agence se répartissent sur deux sites :

LE SIÈGE DE L'AUD

Le siège de l'Agence a pris ses quartiers au sein de l'ancien hôpital général de Saint-Omer, plus particulièrement dans l'aile correspondant à l'ancienne maternité, édifiée au début des années 1970 qui bénéficie d'une très belle vue sur les trois autres ailes, toutes du XVIIIe siècle. Avant d'accueillir pendant la seconde Guerre Mondiale l'hôpital Saint-Louis, dont le site, l'actuel lycée Jacques Durand, avait été bombardé, ce bâtiment a en effet d'abord été un hôpital général. Il était destiné à l'accueil et à l'enfermement des mendiants puis, est devenu un hospice et l'assistance publique. Cet hôpital général fut fondé par Louis-Alphonse de Valbelle, évêque de Saint-Omer, qui acquit l'ancien collège des Bons-Enfants en 1699 et reçut l'autorisation de Louis XIV en 1702. Les trois ailes ont été réalisées par ses successeurs à l'évêché. Son petit neveu, Joseph-Alphonse de Valbelle, fait d'abord édifier le bâtiment en fond de cours en 1731. Puis François de Valbelle fait ériger en 1767 l'aile nord et le bâtiment sur la rue du Saint-Sépulcre qui sera allongé de 6 travées au XIXe siècle. L'ensemble reprend les matériaux locaux, la brique jaune et la pierre. Les deux ailes sur cour ont des proportions élégantes: la taille des baies, des avant-corps à trois travées surmontés de frontons en pierre aux armes des évêques. Un subtil jeu de ressauts en brique anime le rythme répétitif de la façade avec les balustrades. L'aile sur rue est scandée par un ordre colossal de pilastres qui donnent une stature particulière au bâtiment depuis l'extérieur. Le dessus du porche d'entrée porte les armes des évêques fondateurs.

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

L'équipe du Pays d'art et d'histoire (Pah) est installée sur l'ancien bastion Saint-Venant sur le font ouest des fortifications. Cet ouvrage fait partie des premiers réalisés pour améliorer la défense de la ville face aux progrès de l'artillerie au XVIème siècle. Si sa construction remonte aux années 1550, il a été aménagé par Vauban, ingénieur du roi Louis XIV, après la prise de la ville en 1677. Il est pourvu de salles souterraines qui accueillent des chauves-souris. Au-dessus, il est surmonté d'un cavalier, une butte en terre sur laquelle prenaient place des canons dont les tirs étaient destinés à repousser l'assaillant. Cette butte a été conservée et porte ce qui est souvent considéré à tort comme une tour en pierre. Il s'agit en fait de la base du premier château d'eau de la ville installé au XIXème siècle par la société des eaux. Il portait une cuve en bois contenant l'eau. Puis au XXe siècle, la société des eaux s'y installe et dans les années 70, elle fait construire la maison où s'est installée l'équipe.

LES SÉMINAIRES

En 2015, deux séminaires ont été organisés. Ils visent dans un souci de cohésion d'équipe à apporter des éléments de réflexion et de débat sur les enjeux du territoire, notamment par le biais d'une approche culturelle.

Séminaire à Bruges © AUD

Séminaire à Lille 3000 © AUD

LA TRIENNALE DE BRUGES

Dans une petite cité médiévale protégée, 18 artistes internationaux injectent une dynamique de métropole du XXIème siècle. Leurs interventions et installations incitent à la réflexion et à l'émerveillement. Ils s'interrogent sur l'avenir et le potentiel de la ville, sur l'urbanisation, sur la citoyenneté, sur l'habitat et le vivre ensemble, sur l'économie, sur l'énergie, sur l'espace et le bruit, sur les valeurs qui nous guident.

LILLE 3000

De l'exposition consacrée à Détroit, autour d'une jeune génération d'artistes qui présentent leur vision de l'ancienne Motor City, de son déclin et des nouveaux visages d'une culture et d'une « résilience » du partage articulée autour du savoir-faire, de la modernité et de la créativité, à l'exposition consacrée à Séoul, miroir complexe, agité, dynamique d'une hyper-modernité accélérée mais où l'attachement aux traditions reste très fort : deux expositions interrogent sur la renaissance des territoires dans une évolution de modèle de société.

L'OUTIL COLLECTIF

L'AUD, fondée en 1974, est une association indépendante de droit privé, outil collectif de ses membres, dont les travaux poursuivent l'intérêt général. Elle fait partie de la Fédération Nationale des Agences d'urbanisme, la FNAU, qui réunit une cinquantaine d'Agences. ce réseau de près de 1600 professionnels permet de capitaliser les pratiques et de partager les savoirs-faire. Avec l'émergence de la Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, l'Agence s'est engagée avec les Agences de la région dans l'élaboration d'un travail collectif en réseau avec un objectif de mise en cohérence stratégique pour renforcer l'effet levier des politiques régionales dans le développement local et définir une gouvernance des structures d'ingénierie.
Plus localement, l'AUD vient en appui technique aux élus, en complémentarité des services des collectivités et des bureaux d'études. Elle met à disposition l'ensemble de ces travaux qui s'inscrivent autour d'axes précisés dans la loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové (ALUR).

LES 6 AXES DE LA LOI ALUR :

PARTICIPER
À LA DÉFINITION DES POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

ACCOMPAGNER
LES COOPÉRATIONS TRANSFRONTALIÈRES ET DÉCENTRALISÉES LIÉES AUX STRATÉGIES URBAINES

SUIVRE
LES ÉVOLUTIONS URBAINES ET DÉVELOPPER L'OBSERVATION TERRITORIALE

PRÉPARER
LES PROJETS TERRITORIAUX ET MÉTROPOLITAINS

CONTRIBUER
À DIFFUSER L'INNOVATION, LES DÉMARCHES ET LES OUTILS DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE ET LA QUALITÉ PAYSAGÈRE

ÉLABORER
LES DOCUMENTS D'URBANISME ET DE PLANIFICATION

ORGANISATION DES ÉTUDES PRODUITES PAR L'AUD :

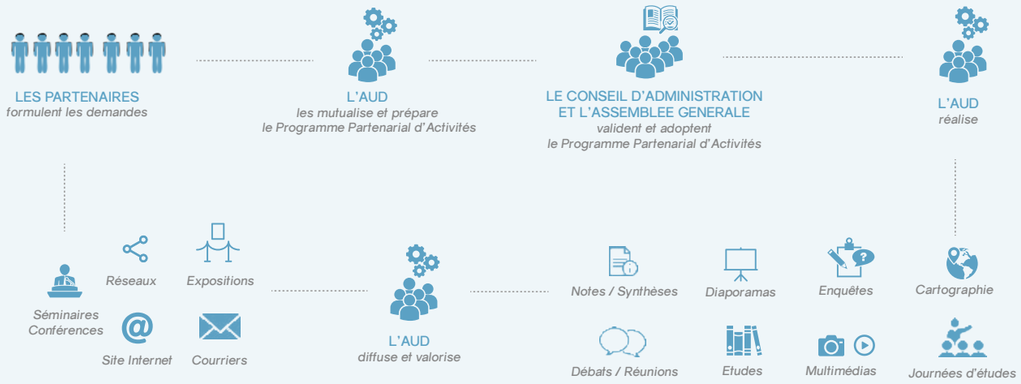

PARTIE 2

CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DYNAMIQUE D'ÉVOLUTION

> Ouvrir nos données, partager nos ressources p. 18

> Bâtir une observation pluridisciplinaire p. 19

> Identifier le foncier potentiellement mutable p. 20

> Alimenter la connaissance patrimoniale p. 21

Clairmarais © AUD

OUVRIR NOS DONNÉES, PARTAGER NOS RESSOURCES

Centre de ressources © AUD

Depuis près d'un demi-siècle, le centre de ressources de l'AUD capitalise, organise, analyse et valorise des données toujours plus riches et diverses. Un fonds documentaire de plus de 2000 références sur diverses thématiques (architecture, socio-démographie, économie, environnement, foncier, habitat, mobilité, patrimoine...) est ainsi consultable au sein de l'espace documentation. D'autres ressources sont également disponibles à la demande : photothèque rassemblant 20 000 clichés dont des vues aériennes, plans depuis 1800, cartes, bases de données... Ces dernières sont issues d'une trentaine de partenaires différents ou ont été créées par l'Agence pour des besoins spécifiques à partir d'enquêtes, de relevés de terrain ou par photo-interprétation (patrimoine, équipements, commerces, stationnement, foncier mutable, zones d'activités...).
La participation régulière de l'Agence au Club Géomatique ou au Club Documentation de la FNAU ainsi qu'aux rencontres régionales des professionnels de l'information géographique renforcent son expertise et lui permettent de proposer l'ensemble de ces ressources dans le respect des lois et normes en vigueur.
L'Agence développe par ailleurs de nouveaux modes d'accès et de valorisation de la donnée avec la mise en place du portail Patrimoine et du Géoportail.

CHIFFRES CLÉS

2 000
RÉFÉRENCES
DONT 50 NOUVELLES ACQUISITIONS EN 2015

20 000
PHOTOS
DONT 850 NOUVELLES VUES EN 2015

15
PUBLICATIONS
PRODUITES ET DIFFUSÉES EN 2015

95
DONNÉES CATALOGUÉES
SUR LE GÉOPORTAIL EN 2015

RESSOURCES EN LIGNE

> Le site internet de l'AUD : *www.aud-stomer.fr*
> Le portail des patrimoines : *www.patrimoines-saint-omer.fr*
> Le géoportail de l'AUD : *audrso.maps.arcgis.com*

BÂTIR UNE OBSERVATION PLURIDISCIPLINAIRE

Les observatoires de l'AUD sont des outils partenariaux. Ils poursuivent un objectif de connaissance et de compréhension partagée des dynamiques au sein du territoire de l'AUD. L'observation permet également de vérifier et d'évaluer la cohérence entre les projets et l'évolution des dynamiques démographiques, sociales, économiques et environnementales pour anticiper les besoins de demain en matière de foncier, de logements, d'équipements et de services par exemple. Par ailleurs, ces thématiques ne sont pas juxtaposées car de par son rôle de maillon au cœur de l'articulation entre les échelles et les acteurs, l'Agence propose une vision stratégique transversale retranscrite, par exemple, dans les Schémas de Cohérence Territoriale, documents catalyseurs des enjeux et projets du territoire. Les thématiques de l'emploi, de la démographie et de l'habitat sont investiguées et font régulièrement l'objet de publications spécifiques.
L'AUD actualise de manière permanente l'atlas des zones d'activités du Pays de Saint-Omer et celui de la Flandre Intérieure, afin de dresser le portrait et d'analyser de façon fine et exhaustive l'ensemble des espaces à vocation économique communautaires. Outil d'aide à la décision, il s'adresse aussi bien aux acteurs publics que privés désireux de disposer d'éléments de connaissance sur ces zones. Le travail de recensement en partenariat avec les intercommunalités et l'Agence de Développement Economique fait l'objet d'un croisement avec des enquêtes terrain.

CHIFFRES CLÉS

1 060
LOCAUX COMMERCIAUX
INVENTORIÉS ET ENQUÊTÉS EN 2015 SUR L'AGGLOMÉRATION

260
LOCAUX VACANTS OBSERVÉS
SUR UN TOTAL DE 1 760 EN 2015 SUR LE PAYS DE SAINT-OMER

1 700
TERRAINS REPÉRÉS DANS LES ZONES URBAINES
À VOCATION D'HABITAT EN 2015 SUR L'AGGLOMÉRATION

82
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
SUR LE PAYS DE SAINT-OMER ET LA FLANDRE INTÉRIEURE

L'IMMOBILIER COMMERCIAL DANS L'AGGLOMÉRATION

Plus particulièrement, cette année, la thématique du commerce a pour la première fois été investiguée. Les premières bases d'un observatoire des locaux commerciaux de l'agglomération ont été posées avec la constitution d'un inventaire des locaux, d'enquêtes auprès des occupants et des professionnels de l'immobilier, permettant d'objectiver les débats et d'élaborer une base et un traitement statistique sur les locaux commerciaux.
Parallèlement, un observatoire des locaux vacants des centres-villes et bourgs-centres du Pays de Saint-Omer a été réalisé.
Il croise l'inventaire de terrain et les informations relatives aux biens au sein d'une base de données valorisée par le portail cartographique. Ces données servent de support pour alimenter la Bourse d'Opportunités Immobilières de l'Agence de Développement Economique. Elles servent également de supports aux interventions des professionnels et des institutionnels autour d'évènements comme le SIEC (Salon Retail et Immobilier Commercial), le SIMI (Salon Professionnel de l'Immobilier d'Entreprises) ou encore la rencontre d'investisseurs.

IDENTIFIER LE FONCIER POTENTIELLEMENT MUTABLE

Immeuble 14 rue Allent - Saint-Omer © AUD

Dans la perspective de rationalisation de l'urbanisation existante, l'AUD, en collaboration avec les services communautaires de l'agglomération, met en place une méthodologie d'identification du foncier potentiellement mutable. L'objectif est d'améliorer la connaissance collective autour du foncier et d'évaluer son potentiel de valorisation, de densification et de reconversion, en élaborant un outil de veille pour la définition des stratégies foncières. En 2015, dans le contexte de renouvellement des conventions cadre entre l'Etablissement Public Foncier et les intercommunalités, cette connaissance du foncier s'avère être un outil nécessaire pour appuyer les collectivités dans la rédaction et le suivi des conventions.

MÉTHODOLOGIE

> PRÉ-REPÉRAGE À PARTIR DE GÉOTRAITEMENTS (croisements cadastres, PLU...) d'unités foncières dans les zones urbaines à vocation d'habitat

> CARACTÉRISATION DES SITES : parcelles nues, peu densément bâties, parcelles d'habitat potentiellement insalubres

> ENTRETIENS AVEC LES COMMUNES pour vérifier les sites identifiés et recueillir les éléments d'appréciation sur leur mutabilité

> DÉFINITION D'UNE TYPOLOGIE et à terme d'un gradient de mutabilité

ALIMENTER LA CONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Thérouanne © AUD

Le volet connaissance constitue l'une des grandes missions du Pays d'art et d'histoire depuis sa création. La recherche et la production d'écrits sur l'histoire et le patrimoine du territoire constituent des bases solides et nécessaires tant pour la valorisation que pour définir les orientations d'aménagement de l'urbanisme. Ainsi, en 2015, dans le cadre des commémorations du centenaire de la Grande Guerre, les recherches menées sur la présence des armées britanniques ont permis de recueillir des informations inédites, de l'iconographie, dont les premiers films sur le territoire et de préciser, dans ce conflit, son rôle de premier arrière-front dédié à la logistique, au cantonnement et au soin des hommes. Trois circuits sont en cours d'élaboration : l'un pédestre sur la ville de Saint-Omer, les deux autres routiers associant les villes et les villages. Ils seront accessibles par une application mobile téléchargeable sur smartphone incluant dessins, photos, films, séquences audios, textes... Une façon ludique de découvrir l'histoire et de comparer le territoire à un siècle d'intervalle. Dans la construction des documents d'urbanisme, le Pays d'art et d'histoire a effectué un signalement du patrimoine associant relevés sur le terrain, prises de vues, géo-référencement et recherches documentaires. Cette base de données a ensuite servi à dresser des cartes d'identité patrimoniales à l'échelle des communes ou à celle d'entités paysagères. Elles ont ensuite été associées aux données paysagères et au patrimoine naturel pour définir les enjeux liés au cadre de vie et à l'identité des communes ou de l'agglomération. Cette démarche permet de proposer aux décideurs des pistes et des outils pour construire leurs préconisations ou prescriptions.

CHIFFRES CLÉS

125
SITES RELEVÉS SUR L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
«VALLÉE DE L'AA»

629
SITES RELEVÉS SUR L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
«MARAIS» (FAUBOURG AUDOMAROIS INCLUS)

147
SITES RELEVÉS SUR L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
«VALLÉE DE LA HEM»

147
SITES RELEVÉS SUR L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
«FLANDRE ET LYS» (RACQUINGHEM INCLUS)

337
SITES RELEVÉS SUR L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
«PLATEAUX ET COLLINES»

454
SITES RELEVÉS SUR L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
«MORINIE» (THÉROUANNE, ECQUES, MAMETZ ET CLARQUES)

603
SITES RELEVÉS SUR L'IDENTITÉ PAYSAGÈRE
«PÔLE URBAIN» (SAINT-MARTIN-AU-LAERT, BLENDECQUES, ARQUES, LONGUENESSE, SAINT-OMER -PARTIE VILLE-)

PARTIE 3

STRATÉGIES TERRITORIALES ET ARTICULATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

> Concevoir avec la programmation européenne p. 24
> Accompagner l'évolution de l'organisation territoriale p. 25
> Agir pour la revitalisation des centres urbains et bourgs-centres p. 26
> Soutenir les projets locaux en cohérence avec la politique régionale en faveur des Pays p. 28
> Intégrer pas à pas l'environnement et la biodiversité p. 29
> Pour une stratégie énergie-climat plus opérationnelle p. 31
> Mettre en oeuvre la stratégie numérique p. 33
> Contribuer au développement économique p. 34
> Se mobiliser pour les politiques de l'habitat p. 37
> Renforcer l'attractivité des territoires p. 39

Lumbres © AUD

CONCEVOIR AVEC LA PROGRAMMATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la nouvelle programmation des fonds européens 2014-2020, l'AUD a animé territorialement leur présentation et assure une veille permanente sur les appels à projets qu'elle relaye aux collectivités ou autres partenaires susceptibles d'être intéressés. L'année 2015 aura été marquée par la candidature à l'appel à projet régional et la préparation de la mise en œuvre de la mesure Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale (LEADER) auquel a candidaté et a été retenu le Syndicat Mixte Lys Audomarois, avec l'appui de l'AUD. Le Pays de Saint-Omer a basé sa candidature autour de quatre axes spécifiques : gastronomie et produits du terroir, écotourisme dans le marais, sport de nature et bien-être, filière bois et deux axes transversaux ; entreprenariat et coopération.

POUR 2016-2020, LE PAYS DE SAINT-OMER DISPOSE D'UNE ENVELOPPE DE 1 260 000€ À VENTILER AU SEIN DE 14 ACTIONS :

1. FAVORISER *la transformation locale des produits du terroir*
2. DÉVELOPPER *la vente directe et la commercialisation locale des produits du terroir*
3. DÉVELOPPER *le recours aux produits du terroir dans la restauration*
4. PROMOUVOIR *les savoir-faire locaux autour de la filière « gastronomie / produits du terroir »*
5. RÉDUIRE *l'impact des activités touristiques sur l'écosystème de la zone humide*
6. AMÉLIORER *la gestion des flux au sein du Marais*
7. PRÉSERVER ET VALORISER *le patrimoine matériel et immatériel du Marais Audomarois*
8. CONFORTER ET ASSURER *la valorisation du gisement local pour le développement de la filière bois*
9. SOUTENIR *le développement de la demande locale*
10. DÉVELOPPER *l'offre en tourisme sportif et de loisirs attractive, compétitive et de qualité*
11. METTRE EN TOURISME *l'offre sportive du Pays de Saint-Omer*
12. RENFORCER *la dynamique entrepreneuriale sur le Pays de Saint-Omer*
13. FAVORISER *la coopération*
14. ANIMATION DU DISPOSITIF

MÉTHODOLOGIE POUR LA CANDITATURE ET LA MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF LEADER

CANDIDATURE AU DISPOSITIF :

> ÉLABORATION DU DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE
> DÉFINITION DE LA STRATÉGIE LOCALE DE DÉVELOPPEMENT en parfaite collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire (organisation de réunions de préparation avec les structures concernées)
> IDENTIFICATION D'UN PLAN D'ACTIONS ET D'UN BUDGET PRÉVISIONNEL PLURIANNUEL (mobilisation des compétences, outils et documents présents en interne)
> TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES TERRITORIAUX (PNR,office du tourisme...)

MISE EN OEUVRE DU DISPOSITIF :

> MISE EN PLACE DE GROUPES DE TRAVAIL (un groupe par axe) réunissant régulièrement les partenaires techniques de l'Agence compétents sur les thématiques ciblées par la stratégie de développement locale afin d'identifier de potentiels projets
> ORGANISATION DE RÉUNIONS ET ÉLABORATION D'OUTILS DE COMMUNICATION visant à informer les acteurs privés et publics du territoire
> ANIMATION DU COMITÉ DE PROGRAMMATION (Organe décisionnel du GAL constitué d'une quinzaine de personnes représentatives des milieux socio-économiques du territoire, il se réunira environ 4 fois par an pour décider ou non du soutien apporté aux porteurs de projets)
> ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS dans le montage de dossiers de candidature
> EVALUATION DU DISPOSITIF
> GESTION ADMINISTRATIVE DES DOSSIERS

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION TERRITORIALE

Présentation Commune nouvelle © CASO

Présentation Commune nouvelle © CASO

Avec la promulgation de la loi améliorant le régime de la commune nouvelle et de la loi NOTRe, l'AUD a réalisé un dossier pédagogique sur les communes nouvelles et a entrepris des démarches d'information auprès des intercommunalités puis d'accompagnement de projets. Depuis Mars, l'Agence a animé treize réunions de présentation des communes nouvelles auprès des élus (bureaux et conseils communautaires, conseils municipaux...), onze réunions publiques (réunion des communes de l'agglomération et réunions des groupes de communes), trois séances plénières du Conseil de Développement, deux réunions de présentation des communes nouvelles au personnel de l'agglomération et de ses communes membres, vingt ateliers de travail sur l'écriture des chartes.
Cette mobilisation a été l'occasion pour l'équipe d'expérimenter une nouvelle méthode de concertation, l'Agence ayant formalisé un guide d'animation de la démarche, dont l'organisation repose sur le nombre de participants aux ateliers.

CHIFFRES CLÉS

500 À 600
PARTICIPANTS
AUX RÉUNIONS DE PRÉSENTATION AUPRÈS DES ÉLUS

1500 À 1800
PARTICIPANTS
AUX RÉUNIONS PUBLIQUES

600 À 700
PARTICIPANTS
AUX RÉUNIONS DE PRÉSENTATION DU PERSONNEL DE L'AGGLOMÉRATION

400 À 500
PARTICIPANTS
AUX GROUPES DE TRAVAIL "CHARTE"

AGIR POUR LA REVITALISATION DES CENTRES URBAINS ET BOURGS-CENTRES

L'AUD a accompagné les collectivités du Pays de Saint-Omer dans la définition des priorités du futur programme métropolitain dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Plan Etat Région (CPER) et de l'appel à projets métropplitain. Le recensement des projets du territoire s'inscrivant dans les objectifs du programme métropolitain et la formalisation de contributions pour le Pays de Saint-Omer ont permis en juin 2015 l'inscription au CPER du projet de création du pôle éco-numérique et de services des gares comme projet prioritaire d'intérêt métropolitain, et en décembre 2015 de répondre à l'appel à projets métropolitains en impulsant un axe de maintien de la vitalité des territoires par un soutien aux initiatives en faveur de la réorganisation des services publics, de la lutte contre la désertification médicale ou l'optimisation des équipements scolaires en milieu rural.

PROJET PRIORITAIRE D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN RETENU AU CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION

Le renforcement du pôle gare a été acté par le SCoT du Pays de Saint-Omer qui prévoit le développement prioritaire de l'habitat, des services et activités économiques à haute valeur ajoutée. Pour y répondre, l'agglomération développe un projet d'excellence en poursuivant deux objectifs :

> OBJECTIF 1 : PERMETTRE UNE NOUVELLE MOBILITÉ DU CENTRE-VILLE aujourd'hui congestionné par une seule entrée de ville et l'omniprésence de la voiture sur les espaces publics :

- par la mise en œuvre du désenclavement routier et la construction d'un pont
- par la réduction de l'emprise automobile sur l'espace public avec la construction d'un parking silo
- par le développement de liaisons douces avec le centre-ville facilitées par l'installation d'une passerelle sur le canal. Cela intègre aussi le renforcement des transports collectifs.

Perspective Halle de la Gare de Saint-Omer © Tkint

> OBJECTIF 2 : RÉHABILITATER LA GARE, inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, située à l'articulation entre le centre historique et le Marais désigné réserve de biosphère UNESCO, par le développement d'un centre éco-numérique et de services au contact immédiat de l'offre de transports collectifs. L'AUD a accompagné ce projet par la mise en œuvre, d'une part, d'une mission d'étude de marché et de définition, grâce au soutien financier de la région dans le cadre du Plan Local de Développement Economique. L'étude réalisée par le cabinet LBMG Worklabs a permis de définir précisément les objectifs du futur pôle, son identité, les services à créer ainsi qu'un premier modèle économique. Elle a d'autre part, formalisé le cahier des charges (préprogramme, organigramme, programme, estimation de l'enveloppe budgétaire) d'aide au lancement de la procédure et d'assistance pendant les différentes phases de la procédure de concours (analyses, commissions techniques et jury).

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE L'AUD
// 2015 //

AGIR POUR LA REVITALISATION DES CENTRES URBAINS ET BOURGS-CENTRES

PROJETS CONTRIBUANT À LA VITALITÉ DES ESPACES RURAUX PROPOSÉS DANS LE CADRE DE LA PRÉPARATION DU PROGRAMME MÉTROPOLITAIN

La stratégie de développement équilibré du Pays de Saint-Omer vise à soutenir la mutation et l'aménagement durable des territoires ruraux. Il entend tout particulièrement y promouvoir l'optimisation de l'offre d'équipements et de services au profit de l'ensemble de la population. Cette ambition se traduit notamment par la constitution, sur l'ensemble du territoire, d'un maillage de Maisons de Services Publics, la mutualisation d'équipements scolaires dans le cadre de Regroupements Pédagogiques Concentrés, et la mise en œuvre d'une stratégie concertée en matière de santé.
L'Agence s'est mobilisée en 2015 dans la réponse à l'appel à programme métropolitain pour y inscrire les maisons des services publics de Fruges et de Roquetoire, le regroupement pédagogique concentré de Dennebroeucq / Coyecques / Reclinghem et les Maisons de Santé Pluridisciplinaires de Lumbres et d'Eperlecques / Bayenghem-les-Eperlecques.
Dans ce contexte, la Communauté de Communes de la Morinie a saisi l'opportunité de requalification d'une friche commerciale au cœur de Thérouanne afin de créer une maison de la santé, de la culture et des services publics et numériques. Cette initiative visant à conforter le rôle de pôle de services du bourg-centre doit contribuer à enrayer la désertification médicale d'un territoire identifié par l'ARS comme zone fragile en offre de soins de premier recours. Le projet contribuera ainsi à maintenir une offre de santé de proximité en améliorant les conditions d'accueil des médecins. L'équipement bénéficiera également d'un pôle de développement des services publics et numériques territorialisé dans le cadre de la création de la nouvelle intercommunalité au 1er janvier 2017. Ce pôle intégrera l'implantation d'un centre intercommunal d'action sociale, d'un cyber centre et de permanences pour les partenaires (CAF, PMI, sécurité sociale ...). Il contribuera de surcroît au développement économique et à l'attractivité du territoire avec les espaces dédiés à la culture, notamment la valorisation du patrimoine archéologique, et l'accueil du point territorial de l'office de tourisme.

Perspective intérieure Friche LEDOUX © Pierre Bernard

L'AUD a accompagné ce projet par :

> L'ORGANISATION DE RENCONTRES ET DE VISITES DE SITE avec la maîtrise d'ouvrage pour aborder les différents éléments du projet

> LA RÉALISATION D'UN PRÉPROGRAMME ET D'UNE PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT du site selon plusieurs scénarios et d'estimations financières

> L'ÉLABORATION DU CAHIER DES CHARGES (organigramme, programme, estimation de l'enveloppe budgétaire) d'aide au lancement de la procédure et d'assistance pendant les différentes phases de la procédure de concours (analyses, commissions techniques, jury).

> L'APPUI À LA COLLECTIVITÉ aux côtés de la Région et de l'ARS pour faciliter les démarches de création des associations de professionnels.

SOUTENIR LES PROJETS LOCAUX EN COHÉRENCE AVEC LA POLITIQUE RÉGIONALE EN FAVEUR DES PAYS

Réhabilitation de l'ancienne Mairie-Ecole à Serques © AUD

Au titre de sa politique en faveur des territoires, la Région soutient la mise en oeuvre d'une programmation pluriannuelle sur chaque Pays. Chaque territoire bénéficie ainsi d'une enveloppe financière annuelle lui permettant d'accompagner des opérations répondant aux grandes priorités régionales en matière d'aménagement durable du territoire. Dans la continuité des années précédentes, les objectifs de la programmation 2015 ont été d'accompagner des opérations visant à structurer les centralités et à encourager la réhabilitation du bâti ancien, à soutenir l'agriculture durable, la préservation du Marais Audomarois, la déclinaison de la Trame Verte et Bleue et la promotion de l'excellence culturelle.
Le Syndicat Mixte Lys Audomarois a missionné l'AUD afin d'animer de manière permanente la programmation Pays en identifiant les opérations éligibles au dispositif et en accompagnant les porteurs de projets dans la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs opérations. A cela s'ajoute un accompagnement dans la constitution des dossiers de demande de subvention et dans le suivi administratif et financier des opérations.

EN 2015, ACCOMPAGNEMENT DE 5 OPÉRATIONS POUR UN MONTANT DE 874 000€ DONT 330 000€ DE SUBVENTIONS RÉGIONALES :

1. RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE MAIRIE-ÉCOLE *de Serques en vue de renforcer l'offre de services et de logements en milieu rural*

2. MISSION DE MAÎTRISE D'OEUVRE *pour le schéma cyclable d'Aire-sur-la-lys*

3. AMÉNAGEMENT D'UN SITE BIODIVERSITÉ *à la ferme de l'IME de Zudausques*

4. RESTAURATION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT *de l'étang de la Sauvagine et de ses abords sur la commune de Mametz*

5. ETUDE DE FAISABILITÉ *pour la création d'une cuisine centrale à Aire-sur-la-lys*

INTÉGRER PAS À PAS L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Journée «TVB» en septembre 2015 © AUD

L'étude Trame Verte et Bleue sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Lys Audomarois menée, à l'échelle du Pays de Saint-Omer de 2011 à mi-2013, suivant une démarche partenariale de concertation agricole et avec les élus notamment, a permis :
> LA DÉFINITION D'UN GRAND PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE assurant le maintien et le développement des continuités écologiques, et la préservation du cadre de vie et de l'attractivité du territoire.
> L'ANTICIPATION DES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES, imposées notamment aux documents d'urbanisme et la mise en cohérence des différentes démarches.
En 2015, l'AUD a assuré l'accompagnement de la mise en oeuvre de quatre actions. L'organisation de la visite annuelle de sensibilisation et de présentation d'actions en faveur de la Trame Verte et Bleue, en lien avec le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, a par ailleurs été reconduite.

CHIFFRES CLÉS
DU SCOT DU PAYS DE SAINT-OMER :

- **5** SITES NATURA 2000 (1 709 HA)
- **13** ESPACES NATURELS SENSIBLES (275,9 HA)
- **43** ZNIEFF DE TYPE 1 (19 300 HA)
- **9** ZNIEFF DE TYPE 2 (56 589 HA)
- **2** RÉSERVES NATURELLES NATIONALES
- **3** RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES
- **1** ARRÊTÉ DE PROTECTION DU BIOTOPE
- **1** RÉSERVE DE BIOSPHÈRE

A L'ÉCHELLE DU SCOT DU PAYS DE SAINT-OMER, LES HABITATS ÉCOLOGIQUES REPRÉSENTENT :

> CULTURES : *54.1%*
> PRAIRIES : *23.3%*
> ESPACES BOISÉS : *10.6%*
> MILIEUX AQUATIQUES : *0.9%*
> LANDES ET PELOUSES : *0.1%*
> LINÉAIRE DE HAIES : *2 610 KM*

Source : Arch 2013

INTÉGRER PAS À PAS L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ

Étang communal de Mametz © AUD

ZAL - FRUGES © AUD

LANCEMENT DES ÉTUDES DE MAÎTRISE D'OEUVRE

LES PROJETS ACCOMPAGNÉS

À MAMETZ :

Dans le cadre de l'étude Trame Verte et Bleue du Pays de Saint-Omer, trois sites pilotes (Roquetoire, Ecques et Mametz) ont été choisis pour proposer des mesures visant à améliorer les fonctionnalités écologiques des sites retenus. L'étude d'Avant Projet Sommaire menée en 2013 sur la commune de Mametz a esquissé les bases d'un projet de restauration écologique et d'aménagement de l'étang de la Sauvagine. Cet étang communal de 7 ha présente des enjeux en matière de Trame Verte et Bleue avec une proximité de la rivière Lys et de ses potentialités intéressantes de restauration des milieux humides. Afin de préciser les aménagements et suivre les travaux, une étude de maîtrise d'œuvre a été confiée par la commune en décembre 2014 au bureau d'études Osmose. Les travaux ont eu lieu de septembre à décembre 2015.

À ZUDAUSQUES :

Située à l'entrée sud du bourg-centre, la ferme thérapeutique de Zudausques, succursale de l'Institut Médico-Éducatif (IME) de Longuenesse, a été inaugurée en 2010. Les terrains attenants, propriétés communales, ne bénéficiaient d'aucun aménagement ou de valorisation particulière. Afin d'y développer la biodiversité et d'y accueillir la population et les activités périscolaires. Un projet a été élaboré par le PNRCMO, avec l'accompagnement de l'AUD, (inscription dans le cadre de la programmation Pays, financement à 70%). Travaux de septembre 2015 à septembre 2016.

À FRUGES :

La Communauté de Communes du Canton de Fruges a souhaité réaliser des travaux d'aménagement paysager sur l'emprise du parc d'activités de la «Petite Dimerie» achevée en 2007 ainsi que sur les façades des parcelles commerciales le long de la RD 928. Un dossier d'esquisses paysagères avait été réalisé en 2012 afin d'identifier les travaux à engager. Ces mesures ont été précisées par une mission de maîtrise d'oeuvre en 2014 spécifique assurée par l'agence Noyon. Ce projet a été retenu dans l'appel à projet régional «espaces boisés en milieu urbain».

À RECLINGHEM :

La commune de Reclinghem souhaite aménager et requalifier le site de l'ancienne pisciculture qui constitue aujourd'hui un espace en friche. Ce site de plus d'un hectare présente de forts enjeux paysagers et écologiques (ZNIEFF 1, zone inondable, zone humide) et se situe sur un corridor aquatique et humide majeur de la Trame Verte et Bleue du Pays de Saint-Omer. Il offre de plus des potentialités intéressantes pour l'activité touristique ; chemins de randonnée, découverte des milieux humides de la Vallée de la Lys. Ce projet est inscrit dans la convention cadre établie entre l'EPF et de la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues.

POUR UNE STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT PLUS OPÉRATIONNELLE

Energie renouvelable © AUD

L'organisation en 2015 de la 21ème conférence des nations unies sur le changement climatique (COP 21) a remis les questions relatives à l'énergie et au climat au cœur des enjeux d'aménagement et de développement des prochaines décennies. Elle a de surcroît réaffirmé l'importance de la mobilisation des territoires pour répondre aux accords internationaux.

Localement, l'AUD a renforcé ses missions énergie-climat dans le cadre de la préparation du nouveau Contrat d'Objectifs Territorial du Pays de Saint-Omer et de l'accompagnement de l'ensemble de ses membres dans la définition de leurs stratégies d'aménagement durable.

Ainsi, au regard du bilan de mise en œuvre du premier Contrat d'Objectifs Territorial établi entre le Pays de Saint-Omer, le Conseil Régional et l'ADEME, l'AUD a conduit pour le compte du Syndicat Mixte Lys Audomarois et des différents partenaires, la définition d'une nouvelle feuille de route pour les 3 prochaines années. Ce nouveau contrat affirme le double objectif de renforcer le caractère opérationnel du Plan Climat évalué par une liste d'indicateurs de résultat co-construits avec les services de l'ADEME, et d'élargir les partenariats, notamment avec les milieux économiques.

Ces ambitions se sont notamment traduites par une attention particulière portée sur la réhabilitation du bâti ancien identifiée comme un levier d'emplois important pour le territoire. En lien avec la dynamique impulsée dans le cadre de la Convention 100.000 logements, l'équipe de l'AUD a ainsi accompagné les initiatives menées aux différentes échelles territoriales, notamment le suivi des études pré-opérationnelles aux Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat sur la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et les Communautés de Communes des Cantons de Fauquembergues et de Fruges. Elle a également assisté les collectivités du Pays de Saint-Omer dans le lancement d'audits énergétiques menés avec le soutien financier de la Région. Les enjeux relatifs à la réhabilitation du patrimoine public ont aussi été traités en lien avec les Conseillers en Energie Partagés, par des actions de recensement et d'accompagnement des communes et intercommunalités dans la définition de leurs projets. Enfin, les initiatives assurant l'accompagnement des entreprises locales ont été poursuivies, l'AUD ayant tout spécifiquement accompagné le Syndicat Mixte Lys Audomarois dans la préparation d'une convention avec la chambre des métiers.

POUR UNE STRATÉGIE ÉNERGIE-CLIMAT PLUS OPÉRATIONNELLE

Caméra thermique © EIE

Energie primaire © AUD

Chaudière bois © FDE

Dans le cadre de l'animation de démarches prospectives en faveur de la transition énergétique, l'AUD a de surcroît assuré pour le compte du Syndicat Mixte Lys Audomarois le pilotage d'une étude sur le potentiel de développement des énergies renouvelables sur le Pays de Saint-Omer. Cette initiative permettra de déterminer les perspectives de diversification du mix énergétique local et de mesurer la contribution possible du territoire à la mise en œuvre des objectifs fixés aux échelles nationales ou régionales. Dans ce domaine, des leviers d'interventions pourront notamment être mobilisés par le dispositif LEADER dont l'un des axes prioritaires vise à soutenir le développement de la filière bois.

La mise en œuvre de la stratégie énergie – climat a également été assurée par l'accompagnement des Communautés de Communes des Cantons de Fauquembergues et de Fruges, reconnues Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte, dans la définition et le suivi de leurs programmes d'actions. Cette initiative a permis la signature en Juin 2015 d'une convention établie entre l'Etat et ces intercommunalités et permettant le financement des actions répondant aux objectifs de la transition énergétique et s'inscrivant dans la mise en œuvre de leur PLUi respectifs. Un comité de suivi associant les intercommunalités, les services de l'Etat et l'AUD à par ailleurs été mis en place pour échanger régulièrement sur l'état d'avancement des programmes.

La mobilisation des habitants sur ces questions est également au cœur des enjeux de la dynamique climat – énergie. Dans ce domaine, l'AUD, avec le concours du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale et le Syndicat Mixte Lys Audomarois, ont lancé la démarche « famille à énergie positive » menée à l'échelle du Pays de Saint-Omer.

METTRE EN OEUVRE LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

Depuis 2013, l'AUD co-construit la stratégie numérique des usages et services avec les intercommunalités du Pays de Saint-Omer. Ces travaux ont été poursuivis en 2015 en lien avec le Schéma Directeur des Usages et Services régional avec de nombreuses interventions, présentations et auditions. Parallèlement, l'Agence a effectué un travail d'identification et de priorisation des actions dans le cadre de l'élaboration du dossier FEDER sur la transformation de la société régionale à travers l'accroissement des usages et services numériques d'intérêt public.

L'année a été marquée par l'ouverture du premier plateau de la Région dédié à la formation aux métiers de la fibre optique. Le lycée de l'Aa répond ainsi aux changements technologiques en cours qui voit la fibre optique peu à peu remplacer le cuivre.

Par ailleurs, l'AUD a élaboré les dossiers relatifs à deux appels à projets au titre d'actions en faveur du développement numérique dans les territoires lancés par la Région et pour lesquels le territoire a été retenu. Le dispositif ECRINS, « Espace Commun de Ressources pour Innover avec le Numérique dans les Services », dans le cadre du Fablab du pôle préfigurateur de la gare, permettra le partage des connaissances, l'expérimentation, l'intelligence collective locale et l'émergence de projets innovants. Le dispositif CRNT, « Centres de Ressources Numériques Territoriaux », porté par l'Agence avec les cyber-centres du territoire permettra de développer l'innovation numérique dans les territoires, de faire des points d'Innovation Numériques Territoriaux (ex cyber-centres), des diffuseurs des politiques publiques et des agrégateurs de projets numériques et de soutenir la montée en compétences et la professionnalisation des animateurs afin que ceux-ci deviennent des « médiateurs numériques », initiateurs, accompagnateurs et diffuseurs d'innovations numériques dans les territoires.

Enfin, l'Agence assure un rôle de relais entre les intercommunalités et le Syndicat Mixte Fibre numérique 59 / 62 sur les mesures de sauvegarde pour le déploiement du Très Haut Débit et de déploiement de la fibre à l'occasion des travaux de voiries. Elle a accompagné les collectivités dans la prise de compétence et son transfert au syndicat et permis le renforcement de l'ingénierie dédiée avec la création d'un poste mutualisé d'expert des systèmes d'information et nouvelles technologies pour le passage en phase opérationnelle.

Visite de site lors des open days © AUD

LES OPEN DAYS

Les OPEN DAYS, des 24 et 25 septembre 2015, organisés par le Comité des régions et la Commission européenne sont un événement annuel centré sur l'action des régions et des villes européennes. En complément des conférences et ateliers organisés à Bruxelles en octobre, de nombreux événements locaux sont également organisés par les régions et les villes de toute l'Europe, de Septembre à novembre. C'est dans ce contexte que la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer a souhaité organisé un «local event» sur le thème du numérique, avec le soutien technique de l'AUD. Au programme : 2 demi-journées de manifestations, 4 tables rondes différentes, 2 visites de site réalisées, 80 participants sur les 2 demi-journées, des enregistrements vidéos et audios de l'événement.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Soutenue par la région en tant qu'institution compétente en la matière, la stratégie de développement économique est reprise dans le Plan Local de Développement Economique. Portée par le Syndicat Mixte Lys Audomarois avec l'appui technique de l'AUD, la coordination des différents objectifs économiques arrêtés dans la stratégie économique a été poursuivie en 2015 (entrepreneuriat, création-reprise, ressources humaines, formation, ESS, artisanat, commerce, emploi…). L'année a été marquée par l'arrêt des dix actions portant sur l'économie présentielle à l'issue des études menées sur 2014-2015. Par ailleurs, le territoire a bénéficié d'une assistance méthodologique pour élaborer une stratégie commerce à l'échelle du Pays de Saint-Omer. La finalité de ce travail a été la rédaction d'un schéma global de centre-ville en cinq axes de travail, permettant de répondre aux enjeux de planification d'urbanisme commercial, de requalification des centralités structurantes du territoire, d'adaptation aux évolutions des modes de consommation et de l'offre commerciale.

LES 10 ACTIONS RELEVANT DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE POUR LE PAYS DE SAINT-OMER :

1. ACTIONS ENTREPREUNARIALES
2. CRÉATION DU GUIDE DE BIENVENUE
3. SENSIBILISER LES ACTEURS LOCAUX *à la politique d'accueil des jeunes étudiants*
4. CRÉATION D'UN OBSERVATOIRE *sur le devenir des jeunes étudiants*
5. DÉCLINER SUR LE TERRITOIRE *une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences*
6. SOUTENIR LA FILIÈRE BATIMENT
7. DÉVELOPPER UNE ENTITÉ COMMERCIALE
8. DÉVELOPPER UNE STRATÉGIE DE PROMOTION ET DE PROSPECTION *de nouvelles enseignes commerciales*
9. STRUCTURER UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE
10. ACCROITRE LE RAYONNEMENT *et les retombées économiques de l'offre commerciale*

Maison du développement économique © AUD

LA MAISON DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'AUD a réalisé une étude de faisabilité portant sur la restructuration des locaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), pour recevoir une nouvelle fonctionnalité incluant divers organismes réunis dans la Maison du Développement économique. Portée par le Syndicat Mixte Lys Audomarois, elle regroupe onze structures : Le service développement économique de l'agglomération, la CCI Grand Lille, la Chambre des Métiers, Saint-Omer Flandre Interface d'Entreprise , Initiative Pays de Saint-Omer, la pépinière commerciale de l'agglomération, CitésLab, Saint-Omer Challenge, Saint-Omer Cité Marchande, la Jeune Chambre Economique, le Pacte pour l'avenir et l'Emploi des jeunes. La MDé constitue un point d'entrée unique au service de tous les volets de la dynamique économique : commerce, création, transmission et reprise d'entreprises, emploi, développement et financement de projets, implantation d'entreprises, immobilier… Elle permet de coordonner la circulation des informations et les outils déployés auprès des entreprises en mutualisant les approches et en positionnant de manière cohérente les différentes interventions.

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Signature du Contrat de Rayonnement Touristique © AUD

LE TOURISME

Le 19 avril 2015, les intercommunalités du Pays de Saint-Omer ont signé un Contrat de Rayonnement Touristique avec la Région. Le territoire s'est ainsi fixé cinq objectifs stratégiques majeurs :

> PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE à moyen et long termes en cohérence avec les politiques départementale et régionale

> ELABORER ET CONDUIRE UN PROJET TOURISTIQUE commun, structuré et partagé

> AFFIRMER LE TERRITOIRE comme destination touristique d'excellence durable, fondée sur son identité et ses valeurs

> ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DE LA DESTINATION à être une économie rémunératrice forte

> MUTUALISER LES MOYENS au service du projet de développement et de promotion.

PORTÉ ET ANIMÉ TECHNIQUEMENT PAR L'AUD, LE CONTRAT A PERMIS EN 2015 D'ACCOMPAGNER NEUF PROJETS :

1. CONSTRUCTION DE LA FILIÈRE RANDONNÉES
2. DISPOSER D'UN GUICHET UNIQUE ET DÉDIÉ *au tourisme d'affaires*
3. PROMOTION, COMMUNICATION ET COMMERCIALISATION TOURISTIQUES *du Pays de Saint-Omer*
4. ILLUSTRATION DES 2 000 ANS D'HISTOIRE *du Pays d'art et d'histoire de Saint-Omer*
5. INGÉNIERIE TOURISTIQUE PARTAGÉE *au service des collectivités et partenaires*
6. AMÉNAGER LE JARDIN D'ENERLYA, LA MAISON DES ENERGIES RENOUVELABLES ET IMPLANTER UNE HYDROLIENNE – *Fauquembergues*
7. IMPLANTER DES AIRES DE CONVIVIALITÉ - *Saint-Omer*
8. EQUIPER LE PAYS DE LUMBRES EN ACTIVITÉS SPORTS DE NATURE - *PHASE 1*
9. ASSISTANCE À MAÎTRISE D'ŒUVRE *pour la réhabilitation de La Maison du Patrimoine – Fressin*

CONTRIBUER *AU DÉV*ELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LE TOURISME

Par ailleurs, l'Agence a poursuivi pour le compte de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie Sports de Nature avec l'implantation et l'organisation de l'activité trail, la réalisation du diagnostic des activités de randonnées et l'identification des perspectives de suivi/entretien, de labellisation, l'organisation de l'activité VTT, l'organisation de l'activité Vol libre, l'accompagnement sur la réalisation de supports de communication, la recherche sur les opportunités d'implantation des activités «Course d'Orientation», discgolf et gyropode tout terrain.

L'Agence est engagée avec l'Office de Tourisme sur la valorisation des sentiers de randonnées. Elle élabore les cartographies et textes pour la création de fiches pour circuits de 120 sentiers (87 pédestres, 24 VTT, 4 équestres, 5 cyclotouristiques). Elle a également renouvelé la carte du Marais Audomarois.

L'Agence a préparé le programme du concours d'architecture et de stratégie d'interprétation du patrimoine sur la réhabilitation de la maison Alexandre Ribot pour recevoir une nouvelle fonctionnalité incluant le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine, l'Office de Tourisme de Pôle de la Région de Saint-Omer et les bureaux du Pays d'art et d'histoire à l'horizon 2018.

L'Agence a d'autre part apporté tout son soutien dans l'étude externalisée de programmation d'un équipement identitaire de son histoire industrielle. La fin de l'activité de l'usine 1 appartenant à Arc International a conduit la municipalité à engager un vaste programme de requalification de son centre-ville et à valoriser son histoire de cité verrière. La construction d'un pôle touristique et culturel verrier va se retrouver au centre de ce secteur de renouvellement urbain, à proximité de l'Ascenseur à Bateaux des Fontinettes, classé Monument Historique, et de l'ancienne gare d'Arques. La programmation comprend un espace d'interprétation de l'industrie du verre, un atelier de formation/création du verre, un espace de présentation du travail d'artisans verriers, un espace boutique Arc.

Terrain sur la CCPL © AUD

Cartographie sentier Houlle © AUD

Centre d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine © Tandem +

Cité du verre © AUD

SE MOBILISER POUR LES POLITIQUES DE L'H*A*BIT*AT*

1ères Assises du logement © AUD

Inauguration du Guichet Unique d'Information sur l'Habitat © AUD

Le logement qui constitue l'un des premiers postes de dépenses des ménages français est naturellement un enjeu majeur des réflexions d'aménagement portées par les collectivités locales. Dans ce contexte, l'AUD s'attache depuis de nombreuses années à accompagner les intercommunalités dans la définition de leur stratégie habitat. A l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, l'AUD s'est particulièrement impliquée au cours de l'année dans la préparation, aux côtés des services communautaires, des 1ères assises du logement organisées le 22 avril 2015, et qui ont abouti à la proposition d'un Plan Audomarois de l'Habitat Durable décliné en 18 mesures opérationnelles. Parmi elles, la création d'une Maison de l'Habitat Durable (MDH) permettra de mutualiser l'ingénierie et les différentes compétences mobilisables sur le territoire en un lieu unique. La MHD, pour laquelle l'Agence s'est investie dans la définition du contenu et la conception des locaux, répondra, ainsi, à plusieurs objectifs.

LES OBJECTIFS DE L*A MAISON* DUR*ABLE* DE L'H*ABITAT*:

> INFORMER LES MÉNAGES *sur l'ensemble des thématiques liées à l'habitat et au logement, au travers de permanences de professionnels spécialisés, mais aussi de documentation, d'expositions, d'ateliers et de conférences*

> SENSIBILISER LES HABITANTS ET ACTEURS DU TERRITOIRE *comme les artisans du bâtiment, aux nouvelles techniques et réglementations, notamment dans le domaine de la rénovation énergétique et de l'écoconstruction*

> ORIENTER LES CITOYENS *vers les structures et professionnels qui pourront apporter une réponse pertinente à leurs interrogations, que ce soit au sein de la MHD (CASO, SPL, permanences) ou en dehors*

> CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS *dans les démarches liées à leur logement: rénovation, construction*

SE MOBILISER POUR LES POLITIQUES DE L'*HABITAT*

AUDINCTHUN © AUD

Par ailleurs, les enjeux relatifs à la réhabilitation énergétique du parc ancien sont actuellement au centre des ambitions des collectivités qui ont sollicité l'AUD pour la prépartion d'outils opérationnels. Cette implication s'est notamment matérialisée par le suivi de la convention 100.000 logements et des travaux préparatoires à la création d'un Opérateur Régional de Réhabilitation Energétique du Logement (ORREL). Dans la lignée des objectifs de la convention commune à l'ensemble des intercommunalités du Pays de Saint-Omer, l'Agence a accompagné en 2015 de nombreuses initiatives communautaires s'inscrivant dans la stratégie partagée.

A TITRE D'ILLUSTRATIONS,
PEUVENT NOTAMMENT ÊTRE CITÉS :

> LE SUIVI DES DÉMARCHES PRÉPARATOIRES
à la mise en œuvre d'une OPAH RU et d'un PIG sur la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer

> LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉALABLES ET DES CAHIERS DES CHARGES DES ÉTUDES PRÉ-OPÉRATIONNELLES *des OPAH des Communautés de Communes des Cantons de Fruges et de Fauquembergues, validées en Mars 2015 par l'Etat en Commission Locale de l'Habitat*

> LA PRÉPARATION D'UNE ÉTUDE PRÉALABLE
à la mise en œuvre d'une nouvelle OPAH sur la Communauté de Communes du Pays de Lumbres

> L'ACCOMPAGNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE FAUQUEMBERGUES
dans l'instauration d'un dispositif d'aides communautaires à la réhabilitation du parc ancien, en lien avec la convention Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

RENFORCER L'*ATTRACTIVITÉ* DES TERRITOIRES

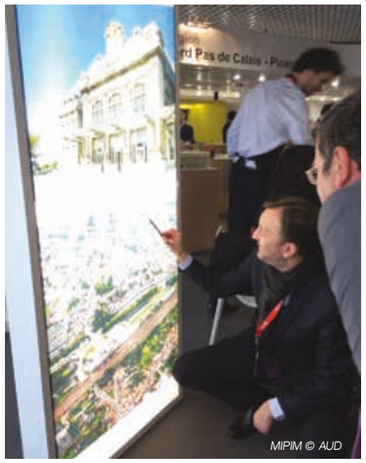
MIPIM © AUD

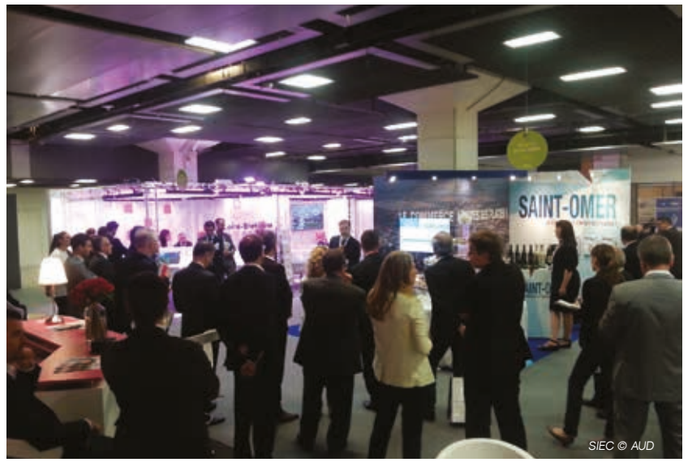

SIEC © AUD

A l'appui de notre géographie entre métropole et littoral desservie par les principaux axes de transports, à l'appui de notre qualité de cadre de vie et de notre patrimoine qui, pas à pas, est restauré et s'ouvre aux habitants et aux publics, à l'appui de notre longue tradition industrielle et de la capacité de diversification, à l'appui enfin de la capacité du territoire à offrir du foncier à vocation économique, de nouveaux outils de promotion du territoire ont étés créés en 2015 par l'AUD en collaboration avec l'Agence de développement économique. Ces outils numériques et papiers ont permis au territoire d'être présent notamment au MIPIM, SIMI, SIEC, MAPIC, parcours France pour répondre aux objectifs de reconquête des investisseurs tant dans le domaine de l'immobilier que dans l'implantation d'activité, et plus particulièrement l'activité liée au commerce et au tourisme.

Par ailleurs, localement, avec le Pays d'art et d'histoire, la programmation valorise tous les patrimoines sur l'ensemble du territoire labellisé auprès de tous les publics. Elle participe d'un riche maillage territorial et de partenariats avec les structures culturelles ; elle comprend également la participation aux grandes manifestations nationales et aux manifestations liées à son appartenance à des réseaux ou encore aux évènements du territoire.

PARTIE 4

PLANIFICATION ET PROGRAMMATION URBAINE

> La révision des SCoT de Flandre Intérieure et du Pays de Saint-Omer p. 42

> L'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux p. 44

> La réalisation des Plans Locaux d'Urbanisme communaux p. 45

> La mise en oeuvre des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux p. 46

Atelier «PLUi» Communauté de Communes du Canton de Flandre Intérieure © AUD

LA RÉVISION DES SCOT DE FLANDRE INTÉRIEURE ET DU PAYS DE SAINT-OMER

CASSEL © AUD

Suite à la formalisation au cours de l'année 2014 de l'analyse des résultats de l'application des SCoT du Pays de Saint-Omer et de Flandre Intérieure, le Syndicat Mixte Lys Audomarois et le Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre ont engagé la révision de leurs documents respectifs. L'année écoulée a ainsi été marquée par la définition partagée des méthodes d'élaboration des documents et le lancement des diagnostics de territoire.

En ce qui concerne le SCoT de Flandre Intérieure, la démarche doit permettre de répondre aux 4 grands objectifs validés par le comité syndical :

> INSCRIRE LE CŒUR DE FLANDRE dans les révolutions énergétiques et numériques et développer l'innovation

> PRÉSERVER LES FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ ET LES SOLIDARITÉS à toutes les échelles du Pays Cœur de Flandre

> AFFIRMER LE RAYONNEMENT ET L'IDENTITÉ du cœur de Flandre en région et au-delà

> CONSTRUIRE UN DOCUMENT VIVANT ET DES OUTILS de mise en œuvre pertinents.

La révision du document fait par ailleurs l'objet d'une articulation permanente avec l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure.

La réalisation des diagnostics de territoire, engagée en Septembre 2015, a ainsi donné lieu à la définition de thématiques de travail mensuelles partagées entre SCoT et PLUi. Dans ce contexte, l'Agence a animé à l'échelle du SCoT 4 séminaires d'échanges portant sur les sujets suivants : la population (en septembre), l'habitat et le cadre de vie (en octobre), le développement économique (en novembre) et le tourisme & l'économie présentielle (en décembre).

Dans le cadre de ses missions, l'AUD a également pris part aux différentes instances de concertation mises en place par le Syndicat Mixte du Pays Cœur de Flandre, notamment les rencontres préparatoires régulières avec la Présidente et les Vice-Présidents, les comités techniques et comités de pilotage. Elle a de surcroît participé aux rencontres techniques préalables à la réalisation du diagnostic agricole par la Chambre d'Agriculture et aux séminaires proposés par le Pays Cœur de Flandre sur l'urbanisme commercial.

RAPPORT D'ACTIVITÉS
DE L'AUD
// 2015 //
43

LA RÉVISION DES SCOT DE FLANDRE INTÉRIEURE ET DU PAYS DE SAINT-OMER

SAINT-OMER © AUD

Sur le Pays de Saint-Omer, la révision du SCoT répond à 3 objectifs majeurs issus de l'analyse des résultats de l'application du document : actualiser le projet de territoire, prendre en compte l'extension du périmètre du SCoT à 36 nouvelles communes et intégrer les nouvelles dispositions réglementaires issues du Grenelle de l'Environnement et de la loi ALUR.

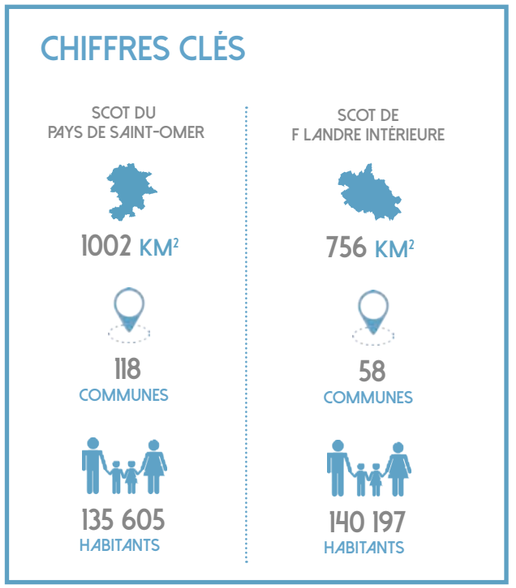

A ce titre, l'année a été marquée par la validation de la méthode de révision et la réalisation des diagnostics consacrés à la démographie et au logement présentés en commission générale du SMLA. Une attention particulière a également été portée aux démarches de concertation avec la profession agricole, dans le cadre du diagnostic mené en partenariat avec les services de la Chambre d'Agriculture. En complément des éléments déjà mobilisés sur la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer et les Communautés de Communes des Cantons de Fauquembergues et de Fruges, l'Agence a accompagné les services de la Chambre dans l'animation d'une douzaine de réunions de présentation des enjeux de la révision du SCoT aux agriculteurs du Pays de Lumbres, de la Morinie et du Pays d'Aire.

L'AUD a également assuré le pilotage d'une étude visant à la redéfinition de la stratégie commerciale du territoire. Cette initiative a notamment permis de poser les bases des orientations qui devraient être intégrées dans le SCoT afin de garantir un développement commercial équilibré répondant aux objectifs de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs du Pays de Saint-Omer.

L'ÉLABORATION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX

Espace de travail © AUD

Trois Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux sont en cours d'élaboration sur le périmètre de l'Agence. Après les démarches menées pour assurer l'appropriation du diagnostic territorial par l'ensemble des élus et partenaires, l'année 2015 a été consacrée à la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables de la Communauté d'Agglomération de Saint-Omer. Dans ce contexte, les orientations fondamentales de l'aménagement et de l'organisation du territoire des 15 prochaines années ont été définies à l'échelle communautaire avant d'être déclinées dans les 6 entités paysagères identifiées sur la CASO. Cette approche a permis de préciser les enjeux en matière de logements, de développement économique ou de préservation de l'environnement et du cadre de vie propre à chaque entité.

Suite à l'élargissement du périmètre de la Communauté d'Agglomération par l'intégration de la commune de Racquinghem au 1er Septembre 2016, un important travail d'actualisation du diagnostic a également été entrepris, et l'AUD a accompagné les services techniques de la CASO dans les différentes initiatives visant à présenter le projet de territoire aux élus et habitants de la commune.

En 2015, l'Agence a aussi entrepris la réalisation des diagnostics nécessaires à l'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux des Communautés de Communes du Pays de Lumbres et de Flandre Intérieure. Dans le cadre de l'élaboration de ces documents, l'équipe de l'AUD s'est tout particulièrement attachée à renouveler ses méthodes afin de proposer des temps d'échanges plus participatifs garantissant la co-construction du projet.

A ce titre, après avoir accompagné la Communauté de Communes du Pays de Lumbres dans la prise de compétence et les étapes préalables à l'élaboration du PLUi (information des élus, définition de la méthode et du calendrier, ...), l'AUD a animé la phase diagnostic par l'organisation d'ateliers thématiques réunissant de petits groupes d'élus afin de définir collectivement les enjeux d'aménagement du territoire. Sur la base de panneaux réalisés par l'Agence, les débats ont ainsi porté en 2015 sur les perspectives démographiques du Pays de Lumbres, la politique du logement, le cadre de vie et le développement économique.

L'ÉLABORATION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX

Une attention spécifique a aussi été accordée à la définition de la méthode de concertation avec les habitants. Une approche générationnelle visant à organiser des temps d'échanges spécifiques avec les jeunes, les actifs et les séniors du Pays de Lumbres a ainsi été proposée à la Communauté de Communes. Ces travaux ont abouti à la production d'un cahier des charges et à l'accompagnement de la collectivité dans la sélection du bureau d'études chargé d'animer les démarches de participation.

De la même manière, l'élaboration du PLUi de la Communauté de Communes de Flandre Intérieure fait l'objet d'une approche renouvelée. En parfaite cohérence avec les travaux menés dans le cadre de la révision du SCoT, la réalisation de ce PLUi accorde une grande importance à l'écoute des forces vives, acteurs et experts intervenant dans les différents champs de l'aménagement et du développement du territoire.

Ainsi, en 2015, quatre tables rondes thématiques ont été proposées aux élus de Flandre Intérieure dans des lieux emblématiques de la Communauté de Communes.

Sur la base de ces différentes rencontres et la production du diagnostic, l'AUD a animé avec l'équipe de la CCFI, sur chaque thématique, des ateliers de concertation permettant aux élus d'échanger sur les grands constats et les enjeux d'aménagement de leur territoire.

Elle a également pris part aux travaux menés par la Communauté de Communes lors d'un séminaire consacré à l'emploi organisé en Novembre 2015.

Par ailleurs, conformément aux objectifs de co-construction du projet de territoire, une réunion de synthèse de l'état des lieux a été proposée à l'ensemble des conseillers municipaux en Juillet, et l'Agence a participé, avec l'équipe de la Communauté de Communes, aux rencontres individuelles organisées par le Vice-Président en charge de l'Urbanisme avec chacune des communes du territoire.

ATELIER PLUi CCFI © AUD

ATELIER PLUi CCFI © AUD

LES PLUI EN COURS D'ÉLABORATIONS CONCERNENT :

64.6%
SOIT 1 135M²
DU PÉRIMÈTRE AUD

63.7%
SOIT 112 COMMUNES
DU PÉRIMÈTRE AUD

71.3%
SOIT 196 402 HABITANTS
DU PÉRIMÈTRE AUD

LA RÉALISATION DES PLANS LOCAUX D'URBANISME COMMUNAUX

Thérouanne © AUD

Mametz © AUD

Clarques © AUD

Ecques © AUD

Dans la lignée des actions entreprises en 2014, l'AUD a poursuivi les démarches d'élaboration des Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Clarques, Ecques, Mametz et Thérouanne. Après avoir accompagné les communes dans la production de cahiers des charges et de diagnostic préalables au lancement des PLU, l'équipe de l'Agence a assuré le suivi permanent des différentes procédures (participation aux réunions techniques, comités de pilotage, réunions publiques, ...).

Au regard des besoins de chaque PLU, l'AUD a proposé la production d'éléments diagnostics spécifiques venant alimenter les réflexions des élus et assurer la prise en compte des démarches stratégiques menées notamment à l'échelle du Pays de Saint-Omer (SCoT, Trame Verte et Bleue, Plan Climat, ...). Sur ces communes comprises dans le Pays d'art et d'histoire, l'équipe de l'Agence s'est également fortement investie dans la réalisation du signalement et l'appropriation par l'ensemble des habitants du patrimoine local.

CHIFFRES CLÉS

37.5 KM²
CLARQUES, ECQUES, MAMETZ ET THÉROUANNE

4
COMMUNES
CLARQUES, ECQUES, MAMETZ ET THÉROUANNE

5 454
HABITANTS
CLARQUES, ECQUES, MAMETZ ET THÉROUANNE

LA MISE EN OEUVRE DES PLANS LOCAUX D'URBANISME INTERCOMMUNAUX

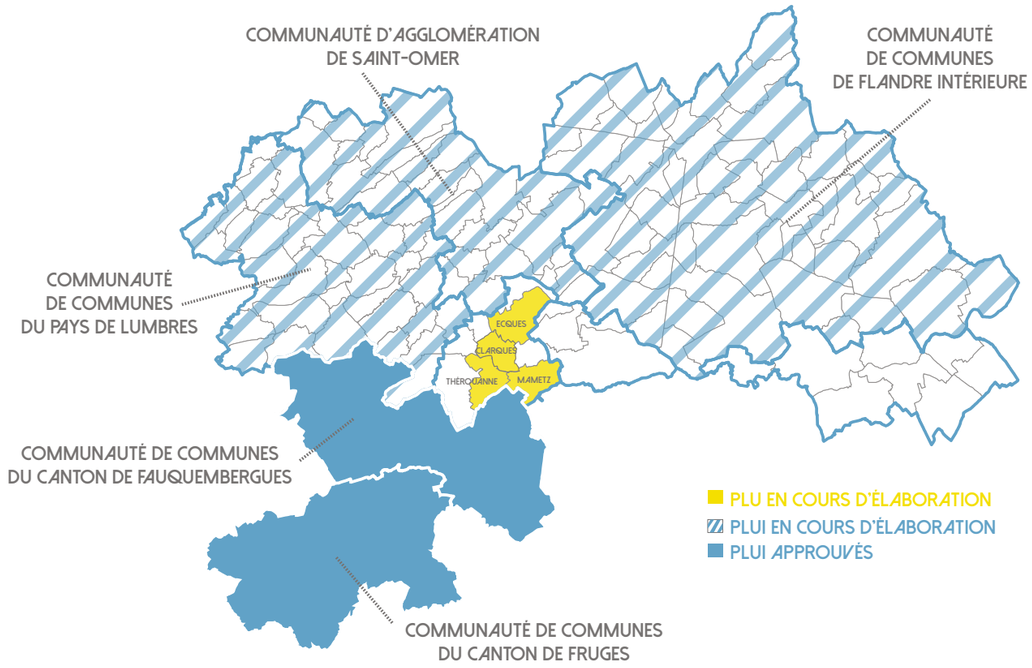

Conformément aux objectifs fixés par leurs documents respectifs approuvés en 2014, l'AUD a poursuivi l'accompagnement des Communautés de Communes des Cantons de Fauquembergues et de Fruges dans la mise en oeuvre de leurs PLUI respectifs. En 2015, cet accompagnement s'est notamment matérialisé pour chacun des PLUi par la préparation, le lancement et le suivi des démarches d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat, dont le bienfondé a été validé en Mars 2015 par les services de l'Etat en Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat. Suite à la réalisation des études préalables, l'AUD a produit les cahiers des charges nécessaires aux missions d'études pré-opérationnelles et participé à la sélection et au suivi des bureaux d'études.

Une attention particulière a également été accordée à la mise en œuvre des Orientations d'Aménagement et de Programmation. A ce titre, une Approche Environnementale de l'Urbanisme visant à préciser les projets d'aménagement des zones d'urbanisation future définies sur le Canton de Fauquembergues a été engagée. Sur la Communauté de Communes du Canton de Fruges, l'équipe de l'Agence s'est également investie dans le processus de mise en œuvre des OAP en assurant notamment le suivi des réflexions menées pour l'aménagement de la zone d'urbanisation future de Fressin et en proposant le cahier des charges d'une étude urbaine et de programmation sur le centre-ville de Fruges. Un travail partagé de définition des indicateurs de suivi des PLUi a par ailleurs été initié avec les services de la DDTM du Pas-de-Calais.

PARTIE 5

NOUVELLES DÉMARCHES APPLIQUÉES À L'URBANISME

> Une culture partagée de l'urbanisme durable p. 50

> S'orienter vers un contrat territorial de santé p. 52

> Concevoir les mobilités de demain p. 53

> Animer les réflexions locales dans une dynamique européenne p. 54

> Construire avec l'habitant p. 56

> Renouveler la médiation autour du patrimoine p. 57

> L'international, vecteur de cohésion et de développement p. 58

Fauquembergues © AUD

UNE CULTURE PARTAGÉE DE L'URBANISME DURABLE

Grâce au soutien financier de la Région et de l'ADEME, au titre du Fond Régional d'Aide à la Maîtrise de l'Energie et de l'Environnement, les approches de l'urbanisme durable constituent une aide à la décision pour les collectivités dans la prise en compte des questions environnementales et de développement durable tout au long du projet architectural et urbain. A ce titre, l'approche doit assurer une animation et une sensibilisation de l'ensemble des acteurs pour créer une culture partagée autour des enjeux environnementaux et de développement durable. Elle inscrit le projet dans une démarche transversale, participative et évolutive et va plus loin que la réglementation en matière d'environnement et de développement durable. L'AUD assure et pilote la définition du contenu de la mission (rédaction du cahier des charges). Elle organise la sélection d'un prestataire extérieur spécialisé et rédige l'ensemble des conventions qui associent les parties concernées (Agence/maître d'ouvrage, prestataire). Elle anime et participe au processus d'étude, veille au respect du cahier des charges, aux ambitions environnementales, au contenu et à la mise en page des documents produits avec le prestataire…, diffuse des documents d'information, apporte une aide administrative au montage de dossiers de demande de subventions et assure le suivi de la mission confiée au prestataire extérieur.

REQUALIFICATION DE LA VILLE D'ARQUES

En 2015, suite à la mutation du centre-ville d'Arques, la commune a souhaité confier à une maîtrise d'oeuvre le soin de conduire un plan de rénovation urbaine du coeur de ville, afin de redonner plus de cohérence, de lisibilité et d'attractivité au territoire. L'étude de scénarios a débouché sur l'élaboration d'un plan guide associé à un cahier de prescriptions architecturales, urbaines, paysagères et environnementales. Il est complété d'un tableau programmatique détaillé des équipements, voiries, espaces verts, logements faisant l'objet d'un bilan d'opération.

UNE CULTURE PARTAGÉE DE L'URBANISME DURABLE

URBANISATION DE FAUQUEMBERGUES, ENQUIN-LES-MINES ET COYECQUES :

Dans le prolongement du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, la Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues a souhaité engager une étude d'aménagement des zones d'urbanisation future du territoire. La démarche, articulée autour de quatre phases, a permis de préciser les formes et ambiances urbaines souhaitées, de définir la gestion et les modalités de l'aménagement, de décliner les attentes sur trois zones « test », d'estimer les coûts d'aménagement et de préparer la mise en œuvre. Les plans guide d'aménagement sont accompagnés de cahiers de préconisations.

PLUS DE 100 PERSONNES MOBILISÉES SUR LES 3 COMMUNES :

COYECQUES :
> ATELIER MAQUETTE AVEC DES ADULTES : *23 habitants*
> ATELIER AVEC DES ENFANTS
dans le cadre des TAP : 10 participants

ENQUIN-LES-MINES :
> ATELIER MAQUETTE : *29 habitants dont 2 enfants*

FAUQUEMBERGUES :
> ATELIER MAQUETTE AVEC LES ADULTES : *21 habitants*
> ATELIER AVEC LES ENFANTS
dans le cadre du Conseil Municipal des Jeunes : 8 enfants et 2 parents

S'ORIENTER VERS UN CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ

Dans la poursuite de la première étude santé menée à l'échelle de l'agglomération en 2012-2013 puis la prise de compétence santé en juin 2013, le Contrat Local de Santé de l'agglomération, signé le 19/12/2014 avec l'ARS, la Préfecture du Pas-de-Calais, la CPAM, la MSA, répond à trois objectifs transversaux : améliorer les pratiques des acteurs de santé, améliorer le recours aux soins des usagers, améliorer la composition de l'offre de santé. L'AUD fait partie des partenaires non signataires du CLS qui participent aux différentes instances de gouvernance. Parmi les 19 actions prévues, deux fiches-actions sont portées par l'Agence : la mise en œuvre d'une charte de limitation des plantations allergènes et la réalisation d'une étude d'impact santé.
Parallèlement, en 2015, l'AUD a accompagné les quatre autres intercommunalités du Pays de Saint-Omer, avec le bureau d'études ACSANTIS, dans la conduite d'un diagnostic partagé et d'une stratégie à mettre en œuvre via un programme d'actions partenarial autour de quatre priorités stratégiques : développer la stratégie Santé à l'échelle du Pays de St-Omer, améliorer les conditions d'accès aux soins/services de santé et à la prévention, soutenir l'offre de soins sur le territoire, agir sur les thématiques de santé prioritaires du territoire.
L'Agence porte l'action d'organisation de la gouvernance et de pilotage de la stratégie de façon concertée à l'échelle du Pays et notamment dans l'articulation avec l'agglomération, le suivi opérationnel des actions, la coordination des acteurs, le plan de communication. Elle porte également les actions de suivi et d'animation permanente en binôme avec le CIAS de Fauquembergues et de renforcement dans la coordination des actions intercommunales sur l'action sociale.

Sportif © AUD

CHIFFRES CLÉS

3 HÔPITAUX À L'ÉCHELLE DU PAYS DE SAINT-OMER

1 CLINIQUE À L'ÉCHELLE DU PAYS DE SAINT-OMER

8 MAISONS DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRES ACTIVES OU EN PROJET À L'ÉCHELLE DU PAYS DE SAINT-OMER ET DE LA FLANDRE INTÉRIEURE

1 CONTRAT LOCAL DE SANTÉ POUR L'AGGLOMÉRATION

1 STRATÉGIE SANTÉ POUR LE PAYS DE SAINT-OMER

CONCEVOIR LES MOBILITÉS DE DEMAIN

Le bilan du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Saint-Omer a confirmé la prédominance de l'utilisation de la voiture individuelle dans les déplacements. Les réflexions visant à déterminer la place de chaque mode dans une stratégie globale qui ambitionne de favoriser la multi- et inter- modalité et d'encourager l'utilisation des alternatives proposées se sont vues renforcées. Ainsi, au-delà de la poursuite des investigations sur le covoiturage ou l'électromobiltié, l'Agence a mobilisé son expertise pour accompagner notamment Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys sur deux actions.
2015 fut l'occasion de travailler sur le rapport à la voiture et la pratique du stationnement des Audomarois sur le centre historique de Saint-Omer afin de trouver la juste place de la voiture dans un milieu urbain où les transports en commun, la marche et le vélo sont de plus en plus présents. L'AUD a conduit l'inventaire des places de stationnement public, l'estimation de la part du stationnement privatif permettant d'alimenter le PLUi de l'agglomération tenant lieu de PDU, et de lancer une étude pour la définition d'une nouvelle politique de management du stationnement et la mise en œuvre de mesures opérationnelles.
De même, le schéma cyclable d'Aire-sur-la-Lys aura permis de mener des actions concrètes visant le changement de comportements en encourageant une mobilité douce dès le plus jeune âge au sein des établissements scolaires. Dans la poursuite des investigations menées sur le schéma cyclable d'Aire-sur-la-Lys et du retour d'expérience du Cluster INTERREG IV A 2 mers Eco²Mobility, l'AUD a apporté toute son expertise à la ville dans l'élaboration d'une démarche d'écomobilité scolaire sur un public ciblé de cycle 3 (CM1, CM2). L'objectif est de permettre aux enfants et aux parents d'identifier un périmètre autour de l'école situé à cinq minutes à pied et à vélo.

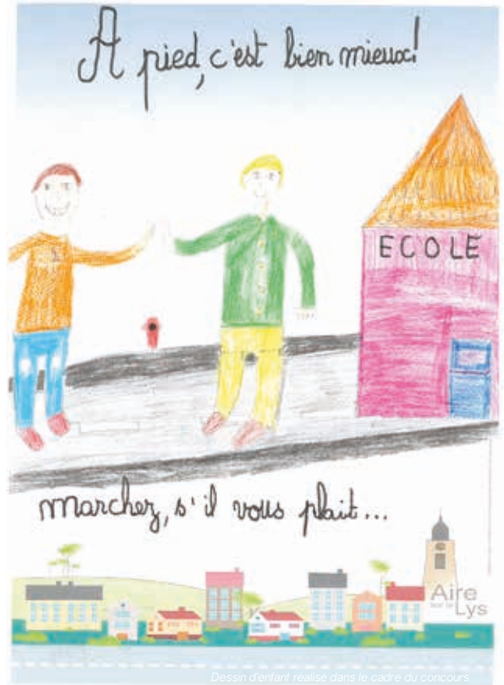

Dessin d'enfant réalisé dans le cadre du concours

DÉMARCHE D'ÉCOMOBILITÉ SCOLAIRE

L'action s'est déroulée à partir de la création d'affiches de lancement pour expliquer le projet aux parents, puis d'un travail en salle avec les enfants sur une cartographie pour tracer un périmètre théorique de 5 minutes autour de l'école suivi d'une vérification sur le terrain afin de déterminer les limites réelles et d'identifier des sites pouvant servir de dépose-minute aux parents. Enfin, un concours visant à élaborer la signalétique qui servira à matérialiser ce périmètre de cinq minutes dans les rues a été réalisé.

ANIMER LES RÉFLEXIONS LOCALES DANS UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE

Séminaire EUROPE FOR CITIZEN © AUD

Le territoire est éligible à un grand nombre de programmes de coopération européenne, qu'ils soient transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux (Interreg, URBACT, ESPON, Europe du citoyen...). L'AUD accompagne les collectivités partenaires de projets de coopération dans les phases de préparation et de mise en œuvre des projets lorsque ceux-ci sont retenus. Elle assure le relais avec les animateurs des programmes et les chefs de file des projets de coopération européenne puis, accompagne les collectivités partenaires dans le montage des dossiers, la définiton de leurs actions et de leurs budgets tout comme dans la gestion et la coordination du projet.

PROGRAMME EUROPE FOR CITIZEN

Dans le cadre du programme européen «Europe for citizen», la ville de Saint-Omer est engagée depuis 2013 dans un cycle de conférences intitulé «Customized Employment-Projects for Cities, opportunities for Growth», qui regroupe huit villes de sept nationalités différentes : Hasselt, Saint-Omer, Deal, Zeitz, Detmold, Oraiokastro, Abegondo et Kaunas. La ville de Saint Omer a accueilli le séminaire final du 15 au 17 avril 2015, avec le soutien technique de l'AUD. Ce cycle de conférences avait pour objectif d'identifier, au travers d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques, les solutions pour favoriser l'émergence d'initatives locales créatrices d'emplois afin de renforcer les économies locales et de participer à la croissance renouvelée des villes. Les deux journées et demie de manifestations ont mobilisé une centaine de participants.

ANIMER LES RÉFLEXIONS LOCALES DANS UNE DYNAMIQUE EUROPÉENNE

Séminaire GO TRADE © AUD

PROGRAMME INTERREG FRANCE-MANCHE-ANGLETERRE

Dans le cadre du programme Interreg France-Manche-Angleterre, l'AUD est partenaire avec la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, du projet GO TRADE, dont Basildon Borough Council est le chef de file. La démarche est engagée depuis avril 2015 en vue du dépôt de la candidature finale en Mars 2016. Le projet vise à redynamiser les marchés traditionnels en faveur de la création d'emplois et du tourisme. L'Agence apportera son expertise en matière d'aménagement du territoire, de tourisme et de développement économique. Si le projet est retenu, la mise en œuvre est envisagée pour 4 ans, à compter de septembre 2016.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

L'AUD a élaboré en 2015, avec le concours de l'Agence de développement économique, un plan d'actions transfrontalier construit autour des thématiques suivantes : le développement des relations économiques, l'emploi et la formation, la culture, le tourisme et le sport, l'eau, et enfin l'environnement et le développement durable. Trois groupes de travail ont été constitués : tourisme-sport-culture, économie-emploi-formation, eau-environnement. Ils disposent chacun d'une feuille de route pour développer, dès début 2016, des actions concrètes qui participent à la mise en place d'une coopération durable entre le Pays de Saint-Omer, le Pays de Flandre et la Flandre Occidentale : l'organisation d'évènements sportifs transfrontaliers, par exemple l'élaboration d'outils pour accompagner les PME à franchir la frontière,... Dans le domaine de l'eau, les échanges avec Vlakwa (centre de connaissance de la Région flamande) se sont intensifiés, notamment autour de la question du coût socio-économique de l'eau.

CONSTRUIRE *AV*EC L'H*AB*IT*AN*T

Conseil Citoyen - AIRE-SUR-LA-LYS © AUD

En 2013, l'AUD a saisi l'Instance Régionale de Débat Public pour la première fois afin de mener un débat public à l'échelle du Pays de Saint-Omer sur les services et usages numériques. Ce débat a permis d'alimenter le renouvellement de la stratégie numérique du territoire. En 2015, ces travaux ont fait l'objet d'auditions auprès de la Région afin de faire un retour sur la démarche et d'alimenter le SDUS régional.

Cette année a été marquée par une seconde saisine de l'IRDP pour le renouvellement de la stratégie mobilité en visant les besoins des personnes vivant, travaillant et visitant le Pays de Saint-Omer. Comme pour le numérique, ce débat permettra d'apporter au volet mobilité du SCoT les propositions des habitants.

Par ailleurs, l'Agence s'est investie dans la conception de la méthodologie d'animation pour amener un groupe d'habitants à co-construire le diagnostic et les pistes d'actions du contrat de ville d'Aire-sur-la-Lys. Ce groupe est devenu le conseil citoyen, dispositif incontournable de la nouvelle génération de contrat de ville.

Plus globalement, les outils et méthodologie d'animation se développent à l'ensemble de l'équipe et ont permis en 2015 de renouveler le travail participatif dans le cadre des projets d'urbanisme durable, de l'élaboration des PLUi ou encore dans la sensibilisation aux communes nouvelles.

Enfin, l'Agence a pu partager son expertise à l'occasion de la 36ème Rencontre Nationale des Agences d'Urbanisme à Lyon, en intervenant aux ateliers « les outils numériques participatifs » et « santé de la personne et ville en bonne santé ».

RENOU*V*ELER L*A* MÉDI*A*TION *A*UTOUR DU P*A*TRIMOINE

En 2015, le Pah a renouvelé les modes de médiation en proposant notamment de sensibiliser les habitants aux qualités et à la préservation du bâti ancien dans le cadre de rénovations et d'économies d'énergie par la mise en place d'interventions à deux voix Pah-PNRCMO et Enerlya à Tournehem et Thérouanne. Par ailleurs, dans la continuité des travaux sur le PLUi de l'agglomération et les PLU de la Morinie, la sensibilisation des habitants au cadre de vie a démarré. Le patrimoine s'appréhende également de manière ludique, originale avec la création des visites contées ou théâtralisées.

L'éducation artistique et culturelle et l'enseignement de l'histoire des arts est un enjeu prioritaire mis en oeuvre dans les politiques publiques. A ce titre, les actions du service éducatif et culturel du Pah viennent les alimenter au travers plus particulièrement des ateliers et outils pédagogiques reconduits annuellement ou encore, le développement de nouveaux ateliers dans le cadre de la contribution à la réforme des rythmes scolaires ou la définition de nouveaux projets avec les enseignants sur les communes de Tilques, Bayenghem-les-Eperlecques et Helfaut.

Le Pah s'est engagé auprès des publics éloignés notamment dans le cadre des actions au titre de la politique de la ville et notamment la poursuite du projet bloc de 10 mené depuis 2011, réalisé en partenariat avec Pas-de-Calais habitat. Dans le cadre d'un projet d'éducation artistique et culturelle soutenu par la Direction Régionale de Affaires Culturelles Nord-Pas-de-Calais avec les structures socio-éducatives du territoire, le Pah a invité une architecte à travailler sur la sensibilisation des habitants à leur cadre de vie et à leur patrimoine. Enfin, afin d'ouvrir la culture à tous, le Pah a initié des projets de visites guidées auprès du public du champ social en collaboration avec des associations caritatives.

Atelier ARCHIPAT © Pah - AUD

CHIFFRES CLÉS

2 720
ENFANTS
AUX ATELIERS SCOLAIRES
DE 2014 À 2015

455
ENFANTS
AUX ATELIERS HORS TEMPS
SCOLAIRES EN 2015

663
ENFANTS
AUX ATELIERS TAP
DE 2014 À 2015

8
COLLÈGES
ONT PARTICIPÉ EN 2015
À DES PROJETS ÉDUCATIFS
SOIT 19 CLASSES ET 53 ÉLÈVES

400
PERSONNES
ONT BÉNÉFICIÉ DU PROJET
D'ÉDUCATION ARTISTIQUE
ET CULTURELLE EN 2015

100
PERSONNES
ONT BÉNÉFICIÉ DES
ACTIONS "CHAMP SOCIAL
ET PUBLIC HANDICAPÉ"
EN 2015

L'INTERNATIONAL, VECTEUR DE COHÉSION ET DE DÉVELOPPEMENT

Kirghizstan © AUD

L'Agence, dans le projet de réhabilitation et d'extension d'un réseau d'eau au Kirghizstan, participe à la réhabilitation à l'extension du réseau de distribution de l'eau avec l'accès toute la journée à une eau potable à un prix acceptable. Elle participe également au renforcement des compétences du comité de gestion de l'eau pour avoir une équipe capable d'assurer la maintenance du réseau et la comptabilité nécessaires à la pérennité du projet.

Le village d'Ang-Oston, situé dans la région de Jety-Oguz, est peuplé de 1 090 habitants (230 ménages). Pendant la période soviétique, le village était raccordé à un réseau d'adduction desservant 6 autres villages et utilisait les eaux de surface de la rivière Jety-Oguz comme source d'eau potable.

Au cours des vingt dernières années, le réseau d'eau du village d'Ang-Oston s'est fortement dégradé en raison de l'absence d'investissements dans les zones rurales par les autorités nationales. Les habitants doivent ainsi aller chercher l'eau dans des endroits dispersés et l'eau n'est disponible qu'une à deux heures par jour au sein d'une parcelle privée avec des restrictions d'accès. En 2012, un groupe d'initiative de femmes s'est adressé au Kyrgyz Alliance for Water and Sanitation (KAWS) avec une demande pour faciliter la mise en place d'un CDWUU (comité de gestion de l'eau) dans le but d'améliorer la distribution de l'eau dans le village. Ce comité, déjà mis en place, a accompli un important travail de préparation pour que le projet soit pertinent, partagé et pérenne.

Burkina Faso © AUD

Le Burkina Faso est un pays régulièrement confronté à une situation de déficit hydrique qui se traduit par une pénurie d'eau dans les différents secteurs d'utilisation. L'oasis de Bidi, avec sa source d'eau intarissable, est gravement menacée par l'ensablement et les pressions humaine et animale causées par les changements climatiques, l'avancée du désert et les mauvaises pratiques d'utilisation de l'eau. Celle-ci est située dans la province de l'Oudalan où l'on trouve également d'importantes retenues d'eau, comme celle de la mare d'Oursi classée site Ramsar. L'Agence, en partenariat avec Goodplanet, contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations du village de Bidi en leur garantissant un accès durable à la ressource en eau avec notamment la protection de l'oasis.

SOUTIEN À SOLIDARITÉS INTERNATIONAL

L'Agence, en soutien à Solidarités International, a participé financièrement à un projet au Népal, compte tenu de la situation d'urgence au lendemain des séismes dévastateurs qu'a connu ce pays. En plus d'un bilan humain très important (plus de 8 000 morts), 60 % des infrastructures ont été endommagées, 600 000 maisons ont été détruites sur l'ensemble du pays ainsi que 90 % des centres de santé dans les zones rurales. En leur fournissant un accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, il s'agit de réduire la mortalité et la morbidité des populations les plus affectées par le séisme.

L'INTERNATIONAL, VECTEUR DE COHÉSION ET DE DÉVELOPPEMENT

Maryland © AUD

L'Agence anime et coordonne un projet important de coopération avec les États-Unis dans le cadre des relations étroites entre l'Audomarois et le Maryland qui ont été nouées au cours des dernières années. Ces échanges reposent sur le fabuleux destin d'une famille américaine au XVIIIe siècle, les Carroll, venue étudier au collège des Jésuites anglais de Saint-Omer. A leur retour, ils eurent un rôle majeur dans la construction de la nation américaine. Par ailleurs, il est important de noter que tout comme les Carroll, des centaines d'Anglo-saxons ont réalisé leurs études dans le prestigieux Collège des Jésuites Anglais de Saint-Omer. Celui-ci y fut fondé en 1593 par le Roi d'Espagne Philippe II. Le projet a vocation à faire connaître ce passé commun, à encourager les échanges culturels et éducatifs, à accroître le rayonnement territorial et à contribuer au développement local. L'AUD joue un rôle de coordination entre l'ensemble des acteurs qu'ils soient économiques, culturels ou éducatifs.

Mali © AUD

L'Agence accompagne depuis 2009 la coopération décentralisée entre le Conseil Départemental 62 du Pas-de-Calais et le cercle de Kéniéba au Mali. Cet appui a pris différentes formes : participation à des ateliers sur la préfiguration d'une agence de développement en Région de Kayes, formation de techniciens aux SIG, constitution de bases de données et réalisation de cartes, création de supports de communication (plaquette ADTRK). Ce partenariat s'inscrit pleinement dans la loi ALUR sur les missions des Agences d'Urbanisme et l'accompagnement des coopérations transfrontalières et décentralisées liées aux stratégies urbaines.

COOPÉRATION AVEC LE MAROC

L'Agence met en place un projet de coopération avec le Maroc, faisant suite à la volonté politique de mettre en place un accord de coopération avec une collectivité marocaine au regard de la présence de cette communauté sur notre territoire. L'AUD s'est rapprochée de différents organismes et institutions pour identifier les partenaires potentiels. Elle a ainsi répondu à un appel à partenariats déposé par la ville de Tiznit auprès de la Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) du Ministère des Affaires Etrangères. Le projet vise à développer l'ouverture à l'international du territoire au niveau des quartiers prioritaires de la politique de la ville, promouvoir la mobilité internationale auprès des jeunes de l'Audomarois et accompagner la ville de Tiznit dans sa politique d'aménagement du territoire.

PARTIE 6

CONSEIL ET EXPERTISE AUPRÈS DES PARTENAIRES

> Contrat de ville p. 62
> Conseil architectural p. 63
> Sensibilisation et valorisation des chantiers patrimoniaux p. 64
> Assistance à la commande publique p. 65

Aire-sur-La-Lys © AUD

CONTRAT DE VILLE

Signature du Contrat de ville © AUD

Le centre-ville d'Aire-sur-la-Lys a été identifié comme un quartier prioritaire dans le cadre de la nouvelle politique de la ville. A ce titre, un contrat de ville a été élaboré afin de formaliser les engagements des partenaires au bénéfice des habitants du quartier. Réalisé dans un cadre partenarial à partir d'un diagnostic et du projet de territoire, ce contrat constitue un cadre unique d'intervention renforcée dans les domaines urbains, économiques, sociaux, éducatifs, sanitaires et culturels. L'AUD a réalisé le pré-diagnostic, organisé les groupes de travail thématiques afin que les partenaires puissent réagir et enrichir ce diagnostic, y compris avec les habitants dans le cadre de la préfiguration du conseil citoyen. A cette suite, l'AUD a élaboré les objectifs stratégiques avec la Ville et l'Etat sous la forme des groupes de travail. Plus de 30 partenaires se sont mobilisés, le fruit de leur travail a abouti à la signature du contrat de ville le 2 juin 2015.

CONSEIL ARCHITECTURAL

Conseil architectural © AUD

Les villes de Saint-Omer et d'Aire-sur-la-Lys se tiennent sans aucun doute parmi les villes les plus remarquables de la région Nord-Pas de Calais du point de vue de leur patrimoine historique. La volonté affichée et partagée par l'ensemble des participants est de travailler de manière cohérente dans l'instruction des autorisations du droit des sols. Dans ce contexte, l'AUD a mis à disposition des communes un architecte conseil auprès des administrés dans l'élaboration de leur rénovation ou projet sur le patrimoine. Depuis la reprise de la mission en interne en mai 2015, près de 180 entretiens en une trentaine de demi-journées ont été effectués à Saint-Omer et un peu plus de 20 entretiens sur 7 demi-journées ont été réalisés pour Aire-sur-la-Lys.

CHIFFRES CLÉS

180
ENTRETIENS
SUR SAINT-OMER
DEPUIS MAI 2015

30
DEMI-JOURNÉES
À SAINT-OMER

20
ENTRETIENS
SUR AIRE-SUR-LA-LYS
DEPUIS MAI 2015

7
DEMI-JOURNÉES
À AIRE-SUR-LA-LYS

SENSIBILISATION ET VALORISATION DES CHANTIERS PATRIMONIAUX

Eglise d'Hallines © C. PETEROLFF

Eglise de Clarques © C. PETEROLFF

Eglise d'Ecques © C. PETEROLFF

Le territoire est engagé dans de nombreuses opérations de restauration. Au travers de ses missions, le Pah valorise l'actualité du territoire et sensibilise les habitants. En 2015, on notera la restauration de la statue Suger, propriété du château de Versailles, la visite de chantier de la chapelle des Jésuites, l'appel à souscription et la visite de chantier de l'église de Clarques, l'appel à dons et recherches historiques pour l'estaminet de Serques, l'appel à dons pour l'église d'Hallines, les recherches historiques pour l'église Saint-Nicolas d'Ecques. Par ailleurs, dans le cadre de l'opération de restauration et de mise en valeur des moulins dont l'agglomération est propriétaire, le Pah assure la connaissance des sites pour une restauration qualitative dans les règles de l'art.

Le territoire est également engagé dans des opérations d'aménagement. Le Pah a alimenté en amont ces projets par la fourniture de données pour le projet des 3 places de Saint-Omer, pour le projet urbain d'Arques, pour le projet du parc du château Dambricourt à Hallines ou encore pour le projet urbain du Quartier des Quais et de la gare d'agglomération.

ASSISTANCE À LA COMMANDE PUBLIQUE

Château LATOUR - LONGUENESSE © AUD

COMMUNE DE LONGUENESSE

Le Domaine de la Tour se situe sur un foncier de 5 Ha, au cœur d'une zone boisée, dont une grande partie du site est située en espace vert protégé. Il comprend un Château et des écuries.
Les boisements constituent un élément remarquable et structurant du paysage de la commune. Ils mettent en évidence les reliefs et constituent un véritable écrin au Château. Composé d'une prairie en son cœur, le site laisse entrevoir un cadre paysager s'ouvrant à l'horizon vers le centre historique de la ville de Saint-Omer et sa cathédrale.
La volonté de la commune de Longuenesse est de réhabiliter le château afin de regrouper la bibliothèque, la ludothèque et les ateliers d'arts plastiques dont les surfaces sont aujourd'hui insuffisantes pour répondre à la demande toujours croissante des habitants.
La commune a ainsi confié à l'AUD une étude sur le regroupement des 3 entités au sein d'un « Pôle Culturel », valorisant ainsi un certain dynamisme communal par la création d'un véritable outil de promotion du territoire.

Groupe scolaire - EPERLECQUES © BplusB architectes mandataire

COMMUNE D'ÉPERLECQUES

Le développement de la commune d'Eperlecques s'est effectué essentiellement autour de trois axes routiers, la D221 (rue du Gandspette), la D129 (rue de l'église) et la D207 (rue de la mairie), le long desquels sont situés les équipements structurants de la commune (mairie, écoles, église, équipements sportifs, bureau de poste, bibliothèque etc.).
La commune regroupe sur son territoire trois écoles publiques d'enseignement maternel et primaire, ainsi qu'une école privée, qui sont dispersées sur le territoire communal, ce qui occasionne des frais de transport scolaire importants. En effet, les classes maternelles occupent l'école du centre; du CP au CE2, les enfants fréquentent l'école Bleue-Maison, tandis que les CM1 et CM2 occupent l'école Le Gandspette.
Concernant la restauration scolaire, en moyenne, quotidiennement plus de 250 repas sont servis.
La commune a ainsi souhaité confier à l'AUD une étude d'aménagement du centre bourg menée en partenariat avec la région et l'ADEME au titre du Fond Régional d'Aide la Maîtrise de l'Energie et notamment, la construction d'une nouvelle école, d'un béguinage, et d'une liaison douce faisant le lien avec les équipements. Le projet s'articule sur deux phases, la première étant la construction d'un groupe scolaire qui permettra de rassembler les trois écoles publiques communales en un seul lieu. Il sera composé de 12 classes et d'un espace de restauration scolaire.

ASSISTANCE À LA COMMANDE PUBLIQUE

Base nautique - ARQUES © AUD

COMMUNE D'ARQUES

Situé au bord du canal à grand gabarit reliant Dunkerque à l'Escaut, le port de plaisance d'Arques est un site accueillant et unique dans l'Audomarois. Tout proche du centre-ville, on retrouve à proximité les étangs Arc-en-ciel, de Beauséjour et de Malhove ainsi qu'un camping municipal.
Le port de plaisance est un bras d'eau de la déviation de Saint-Omer. Cette voie dessert aussi la Zone Industrielle du Marais, au sud du site, où circulent les péniches à grand gabarit. L'agglomération a souhaité confier à l'AUD une étude portant sur l'aménagement d'une base nature et l'installation de l'école d'aviron sur le site de la base nautique de la Ville d'Arques. L'enjeu de cette étude est de prévoir un aménagement permettant la cohabitation des usages entre les différents équipements qui prendront place sur ce site.

COMMUNE D'AIRE-SUR-LA-LYS

La commune d'Aire-sur-la-Lys bénéficie d'une position stratégique sur le réseau fluvial de la Région Nord-Pas-de-Calais – Picardie. Elle souhaite aménager un port de plaisance se trouvant à l'interface entre la Lys navigable et le Canal à Grand Gabarit Dunkerque Escaut. Le site pressenti pour le futur port de plaisance offre un potentiel foncier de 22 000 m² environ. La commune d'Aire-sur-la-Lys a souhaité confier à l'AUD une étude portant sur la possibilité d'aménager un nouveau port touristique. L'enjeu de cette étude est de pouvoir installer sur ce site un port de plaisance pouvant accueillir des bateaux navigant sur le canal à grand gabarit, une capitainerie, des emplacements d'hébergement touristiques.

ASSISTANCE À LA COMMANDE PUBLIQUE

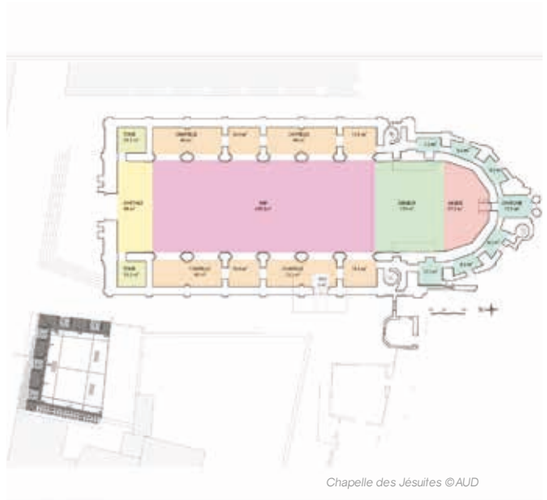

Chapelle des Jésuites © AUD

Route de Clairmarais © AUD

COMMUNE DE SAINT-OMER

La chapelle est édifiée de 1615 à 1640 par Jean du Blocq (1583-1656), architecte de la compagnie et auteur de la cathédrale de Luxembourg. Inspirée du Gesù, l'église des jésuites de Rome allie la tradition gothique dans sa structure et un style nouveau avec un seul volume central, de grosses volutes et une façade étonnante dont le portail est emprunté à l'architecte italien Serlio. Le bâtiment a bénéficié d'une première phase de restauration extérieure sur trois ans qui s'est terminée à l'été 2015, avec l'édification d'un local technique attenant. Incontestablement, la Chapelle des Jésuites représente l'un des espaces les plus remarquables de l'agglomération. Sa monumentalité est visible depuis plusieurs points de vue sur la ville et elle est d'autant plus saisissante lorsqu'elle est découverte par les promeneurs au cours d'une déambulation rue du lycée. L' agglomération a souhaité confier à l'AUD une étude portant sur la réhabilitation de cette Chapelle en espace polyvalent recevant du public pour diverses manifestations culturelles contemporaines.

RD 928 ET RD 209

Le Marais est pour l'Audomarois une porte d'entrée touristique essentielle et implique la gestion de la mobilité des visiteurs et des habitants. Le maillage des équipements du pôle urbain doit permettre un accès facile et agréable aux différentes structures. L'AUD a été missionnée par les villes de Saint-Martin-au-Laërt, Saint-Omer et Claimarais pour la réalisation d'une étude visant, notamment, la mobilité entre la Maison du Marais, le Pôle Gares et la Grange Nature. Un pré-diagnostic multithématique sur un périmètre d'étude s'articulant autour des routes départementales a été réalisé afin de préciser les attentes des trois communes, plusieurs hypothèses de travail ont été réalisées en matière de circulations douces à approfondir en fonction des objectifs des communes, mobilité quotidienne / mobilité touristique / mobilité de loisirs.

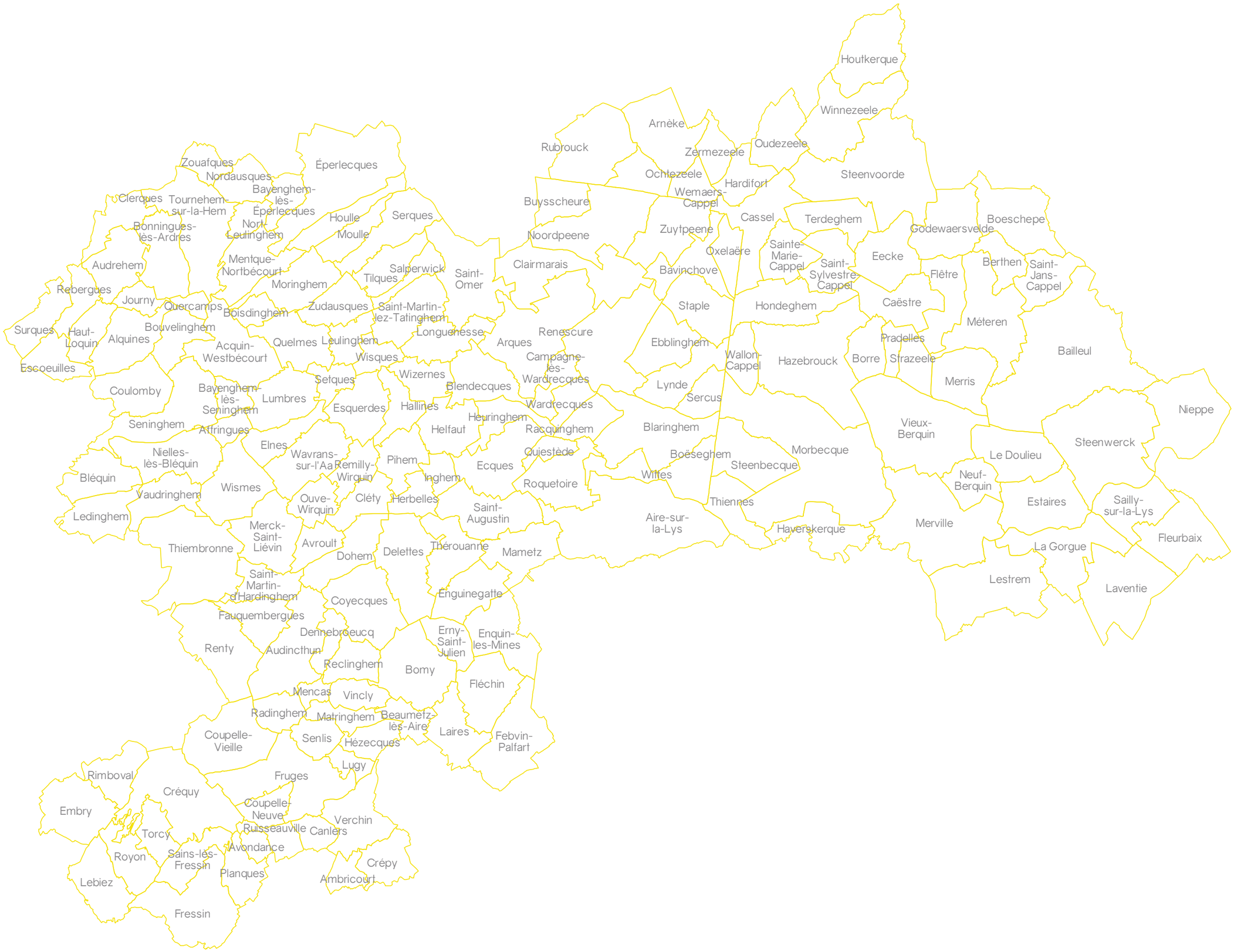
Houtkerque
Winnezeele
Arnèke
Rubrouck
Zermezeele
Oudezeele
Ochtezeele
Steenvoorde
Hardifort
Wemaers-Cappel
Buysscheure
Cassel
Terdeghem
Boeschepe
Godewaersvelde
Zouafques
Nordausques
Éperlecques
Bayenghem-lès-Éperlecques
Clerques
Tournehem-sur-la-Hem
Houlle
Serques
Moulle
Noordpeene
Zuytpeene
Oxelaëre
Sainte-Marie-Cappel
Saint-Sylvestre-Cappel
Eecke
Berthen
Saint-Jans-Cappel
Flêtre
Bonningues-lès-Ardres
Nort-Leulinghem
Audrehem
Mentque-Nortbécourt
Salperwick
Tilques
Saint-Omer
Clairmarais
Bavinchove
Moringhem
Rebergues
Journy
Quercamps
Zudausques
Saint-Martin-lez-Tatinghem
Boisdinghem
Staple
Hondeghem
Caëstre
Méteren
Surques
Haut-Loquin
Alquines
Bouvelinghem
Longuenesse
Renescure
Arques
Pradelles
Bailleul
Acquin-Westbécourt
Quelmes
Leulinghem
Ebblinghem
Wallon-Cappel
Hazebrouck
Borre
Strazeele
Escoeuilles
Wisques
Campagne-lès-Wardrecques
Merris
Setques
Wizernes
Blendecques
Lynde
Sercus
Coulomby
Bayenghem-lès-Seninghem
Lumbres
Esquerdes
Hallines
Wardrecques
Nieppe
Seninghem
Heuringhem
Helfaut
Racquinghem
Blaringhem
Vieux-Berquin
Steenwerck
Attringues
Elnes
Wavrans-sur-l'Aa
Remilly-Wirquin
Pihem
Ecques
Quiestède
Boëseghem
Morbecque
Le Doulieu
Nielles-lès-Bléquin
Inghem
Roquetoire
Steenbecque
Wittes
Neuf-Berquin
Bléquin
Wismes
Vaudringhem
Ouve-Wirquin
Cléty
Herbelles
Saint-Augustin
Thiennes
Estaires
Sailly-sur-la-Lys
Ledinghem
Aire-sur-la-Lys
Merville
Merck-Saint-Liévin
Haverskerque
Fleurbaix
Thiembronne
Avroult
Dohem
Delettes
Thérouanne
Mametz
La Gorgue
Saint-Martin-d'Hardinghem
Lestrem
Enguinegatte
Laventie
Coyecques
Fauquembergues
Dennebroeucq
Erny-Saint-Julien
Enquin-les-Mines
Renty
Audincthun
Reclinghem
Bomy
Fléchin
Mencas
Vincly
Radinghem
Matringhem
Beaumetz-lès-Aire
Laires
Febvin-Palfart
Coupelle-Vieille
Senlis
Hézecques
Lugy
Rimboval
Fruges
Créquy
Embry
Coupelle-Neuve
Verchin
Ruisseauville
Canlers
Torcy
Avondance
Royon
Sains-lès-Fressin
Crépy
Planques
Ambricourt
Lebiez
Fressin

NOTES

AGENCE
D'URBANISME & DE DÉVELOPPEMENT
Pays de Saint-Omer - Flandre Intérieure

CENTRE ADMINISTRATIF SAINT-LOUIS
RUE SAINT SÉPULCRE - CS 90128 - 62503 SAINT-OMER CEDEX

TÉL : +33 (0)3. 21. 38. 01. 62
FAX : +33 (0)3. 21. 88. 47. 58
WWW.AUD-STOMER.FR